

**PERSPECTIVES
AGRICOLES DE L'OCDE ET DE LA FAO :
2005 - 2014**

**PRINCIPALES CONCLUSIONS,
2005**

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 30 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux, que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO)

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture joue un rôle de chef de file dans les efforts internationaux de lutte contre la faim. La FAO, qui est au service à la fois des pays développés et des pays en développement, est une tribune neutre au sein de laquelle tous les pays se réunissent sur un pied d'égalité pour négocier des accords et débattre de politiques. La FAO est également une source de savoir et d'informations. Elle aide les pays en développement et les pays en transition à moderniser et à améliorer les pratiques agricoles, forestières et halieutiques, et à garantir une bonne nutrition pour tous. Depuis sa création en 1945, elle a consacré une attention particulière au développement des zones rurales, où vivent 70 pour cent des populations pauvres et affamées de la planète. Les quatre grands domaines d'activité de la FAO : mettre l'information à la portée de tous ; partager l'expertise en matière de politiques ; servir de lieu de rencontre pour les États ; porter les connaissances sur le terrain.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE et celle du Directeur général de la FAO. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres ou celles de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Publié en anglais sous le titre :

OECD-FAO Agricultural Outlook: 2005-2014

© OCDE/FAO, 2005

Toute reproduction, copie, transmission ou traduction de cette publication doit faire l'objet d'une autorisation écrite. Les demandes doivent être adressées aux Éditions OCDE rights@oecd.org ou par fax (33 1) 45 24 13 91. Les demandes d'autorisation de photocopie partielle doivent être adressées directement au Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France (contact@cfcopies.com).

AVANT-PROPOS

Les *Perspectives agricoles* ont été préparées conjointement par l'OCDE et l'*Organisation pour l'alimentation et l'agriculture* (FAO) des Nations Unies. Ce rapport fait appel à l'expertise des deux organisations sur les produits, les politiques et les pays pour fournir une évaluation à moyen terme des développements futurs des marchés agricoles mondiaux principaux. Ce rapport est publié tous les ans et s'inscrit dans le cadre d'efforts continus en vue d'encourager un débat sur les marchés émergents et les problèmes politiques. Cette édition, *Perspectives agricoles de l'OCDE*, fournit une évaluation des marchés des produits agricoles tels que les céréales, les oléagineux, le sucre, les viandes et les produits laitiers pour la période 2005-2014. Cette évaluation est basée sur des projections découlant d'une série d'hypothèses concernant les politiques agricoles et commerciales qui présentent un scénario possible pour ces marchés pour les 10 années à venir. En tant que tel, ils fournissent un point de référence pour l'analyse des résultats des marchés agricoles qui découleraient d'hypothèses alternatives.

Les prévisions sont basées sur une reprise attendue à moyen terme de la croissance économique mondiale, une croissance ralentie de la population et une inflation faible. On s'attend à ce que la consommation des produits agricoles augmente beaucoup plus dans la zone non OCDE que dans la zone OCDE. Les importations des pays non membres de l'OCDE pris dans leur ensemble augmentent également, et on prévoit dans les *Perspectives* une intensification de la concurrence pour ces marchés en expansion entre les exportateurs traditionnels de l'OCDE et les exportateurs émergents des pays en voie de développement et des économies en transition. Ces résultats sont fortement liés à la situation géopolitique et économique, ainsi qu'à la poursuite des politiques intérieures et la mise en place de nouvelles politiques, dans les différents pays. Par exemple davantage de réforme politique sur les échanges consécutifs au succès des négociations du cycle de Doha de l'OMC sur les échanges multilatéraux, les révisions des politiques agricoles des États-Unis dans le contexte du prochain Farm Bill, ou les changements du régime du sucre dans l'UE, pourraient avoir des impacts sur les perspectives des marchés agricoles telles qu'elles sont présentées dans ce rapport.

Les projections et évaluations fournies dans ce rapport sont le résultat d'une collaboration entre les secrétariats de l'OCDE et de la FAO et des experts nationaux, et donc reflètent la connaissance et l'expertise combinée de ce groupe de participants. La participation de la FAO aux *Perspectives*, a permis d'élargir les prévisions à un ensemble de pays et régions en voie de développement plus important. Un système de modèle joint développé à partir du modèle Aglink de l'OCDE a facilité la cohérence des prévisions. Un des défis majeurs dans la production de ces prévisions conjointes a été la combinaison de différentes sources de données sur les marchés qui n'étaient pas dans tous les cas parfaitement comparables. Cela a conduit à ajouter des résidus pour quelques bilans globaux des produits, qui ont été maintenus constants ou changés faiblement sur la période de prévisions pour réduire leur impact sur les projections. La documentation de la base de données des perspectives, qui comprend les données historiques et les projections est disponible sur les sites internet de l'OCDE et la FAO. Pour l'OCDE, cette publication a été élaborée par la Direction de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêcheries de l'OCDE, pour la FAO la préparation de ce document a été prise en charge par la division des Échanges et Produits.

TABLE DES MATIÈRES

Les Perspectives en bref..... 5

Vue d'ensemble..... 6

Annexes

Annexe 1. Tableaux Statistiques..... 30

Sigles et Abréviations..... 49

LES PERSPECTIVES EN BREF

Durant la période couverte par les prévisions, la production agricole mondiale augmente plus lentement que pendant la précédente décennie. Toutefois, la consommation mondiale devrait continuer de progresser en raison notamment des performances économiques et de la croissance de la population des pays en développement. Ceci est montré par le changement des positions des échanges nets pour différents pays et produits pendant les dix années à venir.

La croissance des échanges de produits agricoles restera toutefois inférieure à celle des échanges d'autres produits du fait, en grande partie, de la persistance d'importantes barrières commerciales. Dans le même temps l'expansion des échanges sud-sud, notamment des exportations des pays traditionnellement exportateurs et des pays émergents du monde en développement, joue un rôle croissant dans l'expansion des échanges agricoles.

Les importations agricoles des pays en développement devraient évoluer à la hausse, mais cette hausse devrait être partiellement absorbée par l'augmentation des exportations des pays producteurs à faibles coûts dans le monde en développement. De ce fait, la concurrence sur les marchés mondiaux des produits de base se renforcera à moyen terme. Conjuguée à la forte progression des gains de productivité au niveau mondial, cette évolution entraînera une nouvelle chute des prix réels de la plupart des produits agricoles.

Compte tenu de ces pressions à la baisse sur les prix réels, les agriculteurs devront redoubler d'efforts pour améliorer l'efficacité et la productivité de leurs activités et bénéficieront de la réforme des politiques qui les gênent dans cette entreprise. Le déclin des prix réels pourrait cependant bénéficier aux pays qui dépendent de leurs importations pour couvrir leurs besoins alimentaires.

La production agricole globale des pays en développement progresse plus rapidement que dans la plupart des autres pays, principalement ceux de l'OCDE, qui voient leur part diminuer dans la production mondiale de la plupart des produits. L'amélioration continue de la productivité fait augmenter la production dans pratiquement tous les pays, mais l'expansion des superficies cultivées dans le monde en développement constitue également un facteur important.

L'évolution de la demande explique en grande partie le rôle croissant des pays en développement dans la détermination des marchés agricoles mondiaux. La croissance démographique et la hausse des revenus, conjuguées à l'urbanisation et à la diversification de l'alimentation, devraient générer une demande additionnelle et modifier la composition de la consommation alimentaire qui sera plus riche en produits animaux.

Sur les marchés parvenus à maturité des pays de l'OCDE, la demande de produits alimentaires devrait connaître une croissance modérée. La demande est davantage conditionnée par les caractéristiques des produits et procédés en termes de sécurité, de qualité, de respect de l'environnement, de protection des animaux, etc. plutôt que par l'évolution des prix et des revenus.

Les changements structurels en cours dans le secteur agroalimentaire, qui se caractérisent par une concentration et une mondialisation croissantes et par une nouvelle gouvernance de la filière alimentaire davantage axée sur les normes de produits et la coordination verticale, devraient se poursuivre pendant la période couverte par les projections. Ces changements qui interviennent parallèlement aux politiques nationales et commerciales et à la réforme des politiques, pèsent de plus en plus lourd dans l'évolution des marchés et des échanges agricoles à long terme.

Certaines incertitudes conditionnent bien entendu ces Perspectives. La situation économique et politique sera vraisemblablement différente de celle considérée dans le présent rapport. En particulier, une issue favorable aux négociations sur les échanges du cycle de Doha pourrait améliorer les perspectives sur les échanges. De plus, l'érosion des stocks de céréales qui, selon les prévisions, devraient tomber à des niveaux sans précédents, pourrait rendre les prix des céréales plus instables et se répercuter sur la sécurité alimentaire mondiale. Compte tenu de l'importance croissante de la Chine et de l'Inde sur les marchés mondiaux, un choc même faible sur la demande ou l'offre de ces grands pays pourrait entraîner des ajustements externes non négligeables. Les maladies du bétail sont un autre facteur d'incertitude.

VUE D'ENSEMBLE

Introduction

Pour la première fois, les *Perspectives agricoles* ont été préparées conjointement par l'OCDE et l'*Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) des Nations Unies* à Rome. Ce rapport met à profit les connaissances techniques des deux Organisations concernant les produits, les politiques et les pays. En outre, la couverture géographique des projections, qui portent sur les dix années à venir jusqu'en 2014, a été considérablement élargie pour inclure un grand nombre de pays et régions en développement. Le modèle utilisé pour établir les projections comprend, en particulier, de nouveaux modules par pays pour l'Inde et l'Afrique du Sud où sont détaillées les politiques des produits de ces pays.

Comme les années précédentes, les évaluations proposées dans ce rapport s'appuient sur des projections à moyen terme de la production, de la consommation, des échanges et des prix des produits couverts par les Perspectives. Les projections sont présentées dans l'annexe statistique du rapport et reflètent les différentes hypothèses d'évolution des principales variables macroéconomiques et des politiques agricoles et commerciales examinées ci-après. Les projections tablent sur l'absence d'accidents climatiques et excluent donc les conséquences qui s'en suivraient pour les rendements des cultures et la production de bétail. Le risque que la réalité ne soit pas conforme aux hypothèses qui sous-tendent les projections constitue l'une des incertitudes importantes des Perspectives.

Principales hypothèses retenues pour les projections

L'expansion mondiale rapide en 2004 est freinée par le niveau élevé des prix du pétrole

Les perspectives de cette année s'inscrivent dans un contexte macro-économique marqué par le ralentissement de l'expansion et de la forte croissance économique mondiale durant l'année 2004, partiellement imputable à la forte hausse des prix du pétrole. Toutefois, en dépit de ce fléchissement, la croissance de l'économie mondiale a été plus dynamique que dans les années 80 et 90. Cette tendance est à mettre au compte notamment de la forte croissance enregistrée dans la zone OCDE, notamment aux États-Unis et au Japon, et de l'expansion rapide de certains pays en développement comme la Chine et l'Inde. Cette évolution s'est accompagnée d'un remarquable essor des échanges de marchandises qui, selon les estimations, a représenté en 2004 plus du double de l'augmentation du revenu mondial. La croissance économique mondiale devrait se relâcher en 2005 puis repartir au cours des années suivantes.

Une croissance générale soutenue attendue à moyen et à long terme

Durant la période 2006-2014, les Perspectives prévoient la persistance d'une forte croissance économique dans presque toutes les régions du monde. Selon les projections, la croissance devrait tourner autour de 2.6 % par an dans la zone OCDE, l'expansion étant moins marquée dans la zone euro ainsi qu'au Japon et aux États-Unis. De nombreux pays en développement et économies en transition connaîtront une croissance économique plus forte que dans la zone OCDE, qui sous-tendra la croissance mondiale dans la période suivante. Ces projections tablent sur l'absence de perturbations graves de l'économie mondiale ou de certains pays.

Parmi les pays et régions en développement ou en transition examinés dans le présent rapport, le Brésil, première puissance économique de l'Amérique latine, enregistre une croissance économique annuelle de 4 % en moyenne. Les performances économiques de la Communauté des États indépendants (CEI), de bonne tenue depuis quelques années, devraient se dégrader sensiblement, avec une croissance moyenne d'un peu plus de 2 % par an en Russie à partir de 2007. Les économies dynamiques d'Asie devraient conserver un taux de croissance économique élevé pendant toute la période allant jusqu'en 2014. La Chine devrait notamment afficher une croissance annuelle supérieure à 7 % en moyenne, chiffre élevé mais légèrement inférieur aux résultats des dix dernières années. Dans l'ensemble, la persistance de la croissance économique mondiale devrait résulter du dynamisme de la demande mondiale et entraîner une intensification des échanges de produits agricoles jusqu'en 2014.

En dépit de nouvelles craintes, l'inflation devrait rester faible

Après être tombée à des niveaux sans précédent en 2003, l'inflation est repartie à la hausse en 2004 un peu partout dans le monde. Les préoccupations suscitées par le risque de déflation ont été remplacées par la crainte du retour de l'inflation. Les prix à la consommation ont augmenté sous l'effet de la hausse des prix du pétrole, mais l'inflation sous-jacente a aussi progressé dans plusieurs pays entraînant un certain durcissement de la politique monétaire. Les risques inflationnistes varient selon les pays à l'intérieur de la zone OCDE et entre les régions mais, d'une façon générale, ils devraient être bien maîtrisés jusqu'en 2014. Les taux d'intérêt devraient se redresser avec la reprise de l'activité à des rythmes et suivant des calendriers différents selon les pays, en conséquence de quoi, les taux d'inflation devraient rester faibles jusqu'en 2014, et ne pas dépasser 2 % par an en moyenne dans la zone OCDE. Ailleurs, la hausse de l'inflation a été un élément caractéristique de la transition des pays de la CEI vers une économie de marché et de la situation de certains pays en développement. Les taux d'inflation devraient aussi s'affaiblir dans ces régions mais demeurer en revanche bien au dessus des niveaux des pays de l'OCDE en Amérique latine et en Afrique.

Les ajustements des taux de change influent sur la compétitivité

Les marchés des changes se sont caractérisés en 2003 par une forte dépréciation du dollar des États-unis, monnaie qui préside à la majorité des échanges de produits agricoles, contre les principales autres monnaies. Plus récemment, le dollar s'est de nouveau légèrement affaibli, de même que le yen, tandis que l'euro et la livre britannique se sont légèrement appréciées. Les monnaies des principaux marchés émergents, hors Europe centrale, se sont elles aussi dépréciées, notamment en Asie et en Amérique latine, reflétant partiellement la détérioration des conditions de financement extérieur. Les Perspectives reposent sur l'hypothèse que les taux de change des principales monnaies par rapport au dollar des États-unis se maintiendront au niveau de 2004 tout au long de la période analysée. Le taux de change euro/dollar des États-unis devrait rester constant, au niveau enregistré début 2005. Les exportations agricoles américaines seront de ce fait, toutes choses égales par ailleurs, plus compétitives que celles des autres pays exportateurs de l'OCDE, notamment des pays de la zone euro, du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, en raison de l'appréciation de leur monnaie par rapport au dollar américain. En revanche, un certain nombre de pays exportateurs en développement, tels que l'Argentine et le Brésil, connaîtront une situation inverse, la monnaie de ces pays devant, selon les prévisions, continuer à s'affaiblir par rapport au dollar durant la période allant jusqu'à 2014. De même, le yuan chinois accusera une légère dépréciation par rapport au dollar durant la période analysée. Compte tenu de l'importance de la Chine dans les échanges agricoles, cette évolution ne sera pas sans conséquences pour les échanges du pays puisqu'elle devrait freiner ses importations, et rendre ses exportations plus compétitives.

Les hypothèses décrites ci-dessus concernant les taux de change sont cruciales pour les projections d'échange dans le scénario de base et, en particulier, pour la compétitivité des pays dans les marchés mondiaux. Par exemple, un inversement de la tendance à la baisse récente du dollar entraînerait de plus grandes opportunités pour des exportateurs concurrents, et améliorerait également la capacité de l'UE à exporter sans le recours aux subventions à l'exportation. Il convient de noter à ce propos que bien que le dollar américain ait déjà fortement baissé au cours des deux dernières années par rapport au niveau élevé qu'il avait atteint précédemment, une nouvelle dépréciation n'est pas exclue en raison des déficits commerciaux et budgétaires élevés prévus. Une telle situation ne manquerait pas de se répercuter négativement sur la croissance économique aux États-Unis. Un tassement de la croissance économique aux États-Unis pourrait compromettre les perspectives économiques mondiales. En conséquence, une nouvelle dépréciation importante du dollar des États-Unis constitue un autre risque de dégradation qui pourrait affecter les perspectives économiques mondiales à moyen terme.

La croissance démographique ralentit

Au cours des dernières années, la croissance rapide de la population a été le principal moteur de l'accroissement de la demande de produits agricoles et alimentaires, et a joué un rôle plus important que l'évolution des revenus ou d'autres facteurs. La croissance de la population mondiale devrait ralentir pour s'établir un peu au-dessus de 1 % par an pendant la période des prévisions, contre 1.3 % durant les dix dernières années (tableau 1). La croissance démographique marquera un certain fléchissement dans les pays en développement mais restera supérieure à celle de la zone OCDE en raison principalement des taux de fertilité élevés. En conséquence, la part de la population mondiale vivant dans les pays en développement, qui représente actuellement plus de 75 %, continuera de progresser pendant la période des prévisions. Compte tenu de la croissance soutenue des revenus par habitant et du tassement de la croissance démographique, l'importance relative de la croissance de la population dans l'évolution de la demande de produits agricoles et alimentaires diminuera au cours des dix prochaines années.

Le soutien agricole et les politiques commerciales influent sur les marchés

Outre le contexte macroéconomique, les politiques agricoles nationales et les niveaux de soutien interne influent fortement sur les performances du marché, tout comme les mesures aux frontières (droits de douane ou contingents tarifaires) et de concurrence à l'exportation. Le scénario de référence repose sur l'hypothèse du maintien des politiques en place et de la poursuite des réformes prévues dans le cadre des programmes existants. En conséquence, les projections de référence intègrent les mesures convenues dans le cadre de *l'Accord sur l'agriculture issu du cycle d'Uruguay (AACU)* et exclut toute modification qui pourrait résulter des négociations multilatérales en cours à l'OMC au titre du *Programme de Doha pour le développement*. Dans ces conditions, l'adhésion possible de nouveaux membres, notamment de la Russie, à l'OMC n'est pas envisagée. En revanche, les dispositions des accords commerciaux régionaux et bilatéraux existants, par exemple de *l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)* et de l'Initiative *Tout sauf les armes (TSA)* de l'Union européenne, ainsi que celles d'autres accords commerciaux préférentiels en vigueur pour certains produits, sont prises en compte.

Les politiques agricoles et commerciales ont des conséquences importantes pour les marchés agricoles nationaux et internationaux car, en soutenant les producteurs agricoles, elles influent sur le niveau et la répartition géographique de la production, de la consommation et des prix et faussent les marchés et les échanges. Les politiques de soutien et de protection du secteur agricole jouent semble-

t-il un rôle plus important dans les pays de l'OCDE que dans les pays en développement, même si parmi ces derniers, certains continuent de protéger leur secteur agricole en appliquant des barrières commerciales et d'autres mesures destinées à limiter les importations. Dans la zone OCDE, le soutien agricole mesuré par l'Estimation du soutien aux producteurs (ESP) indique que le soutien continuait de représenter plus de 30 % des recettes agricoles brutes en 2004.¹ Bien que la composition du soutien ait quelque peu évolué au profit d'aides entraînant moins de distorsions de la production et des échanges, le soutien des prix du marché demeure la principale forme de soutien dans de nombreux pays de l'OCDE. De plus, sachant que le soutien des prix de marché est assuré par des mesures limitant l'accès au marché, la concurrence des marchés mondiaux est soit restreinte, soit inexistante pour certains produits dans certains pays. Du fait du maintien des mesures de concurrence à l'exportation pour écouler les excédents de production, les politiques de soutien des prix du marché continueront de fausser la production, les échanges et les prix mondiaux d'un certain nombre de produits agricoles pendant la période allant jusqu'en 2014.

Le contexte de l'action gouvernementale sur la scène internationale reste fluctuant du fait de la poursuite des négociations multilatérales engagées à l'OMC dans le cadre du *Programme de Doha pour le développement*. Le 31 juillet 2004, les pays se sont mis d'accord dans le cadre de l'OMC sur une série d'accords-cadres pour reprendre les négociations entreprises lors du cycle de Doha. Ces accords définissent succinctement la façon dont devra se dérouler la libéralisation des échanges, sans préciser sa portée ni son ampleur, questions qui seront débattues ultérieurement. La décision d'adopter la série d'accords remet le débat sur les rails et les négociations officielles peuvent donc recommencer sur les différents engagements qui permettront l'aboutissement du processus ; notons toutefois qu'aucune date butoir n'a encore été fixée pour ces négociations. L'accord-cadre concernant l'agriculture prévoit entre autre l'élimination des subventions à l'exportation et d'autres mesures de concurrence à l'exportation, la réduction de 20 % des niveaux de soutien intérieur qui faussent les échanges au cours de la première année, et des réductions substantielles des droits de douane. Les pays en développement continueront de bénéficier d'un traitement spécial et différencié. Cependant, au moment où ce rapport est rédigé (avril 2005), les modalités précises de la libéralisation des échanges de produits agricoles n'avaient toujours pas été définies.

En ce qui concerne les politiques agricoles nationales, les Perspectives intègrent les différentes mesures et programmes au titre de la *Loi américaine sur la sécurité agricole et l'investissement rural de 2002 (Loi FSRI)*, qui est supposée continuer d'être appliquée tout au long de la période étudiée, même si son mandat parvient à échéance après l'année 2007. Le réexamen en cours du budget agricole des États-Unis par l'Administration américaine n'est pas non plus pris en considération dans les Perspectives. En ce qui concerne l'Union européenne, les principaux éléments de la réforme de 2003 de la Politique agricole commune (PAC) ont été pris en compte, ainsi que leur application progressive par les dix nouveaux États membres qui sont entrés dans l'Union en 2004. Les politiques agricoles et commerciales de l'Argentine, du Brésil, de la Chine, de l'Inde, de la Russie et de l'Afrique du Sud sont également prises en compte dans les projections du scénario de référence, ainsi que celles d'autres pays en développement qui jouent un rôle important sur les marchés internationaux de certains produits de base tels que le sucre et le riz. On trouvera des précisions sur les politiques considérées dans les présentes Perspectives dans les tableaux 3, 5, 7, 9 et 31 de l'Annexe statistique.

¹ Voir OCDE (2005), Politiques agricoles des pays de l'OCDE : Suivi et Évaluation 2005

Tableau 1. Projections de la croissance de la population et des revenus

	<i>Taux de croissance annuel moyen sur 10 ans</i>			
	1995-2004		2005-2014	
	Population		Income	
	%	%	%	%
Monde	1.27	1.01	2.62	3.10
Afrique	2.32	1.91	3.37	3.80
Amerique	1.36	1.04	3.02	3.24
Asie	1.29	1.02	2.61	3.56
Europe	0.01	-0.07	2.13	2.40
Océanie	1.15	0.73	3.51	3.53

Note: Revenus au prix du marché en dollar des États-Unis en 1995

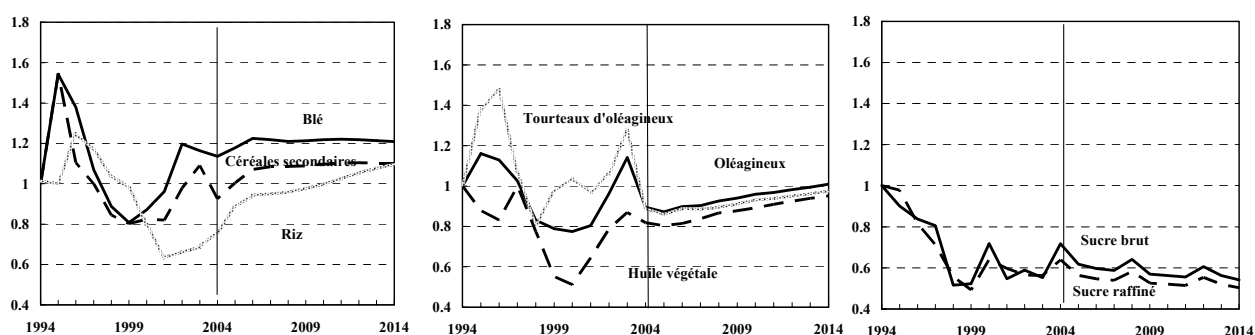
Source: Banque mondiale, décembre 2004.

Résumé des principales tendances et évolutions du marché

Les prix réels des produits agricoles poursuivent leur déclin à long terme

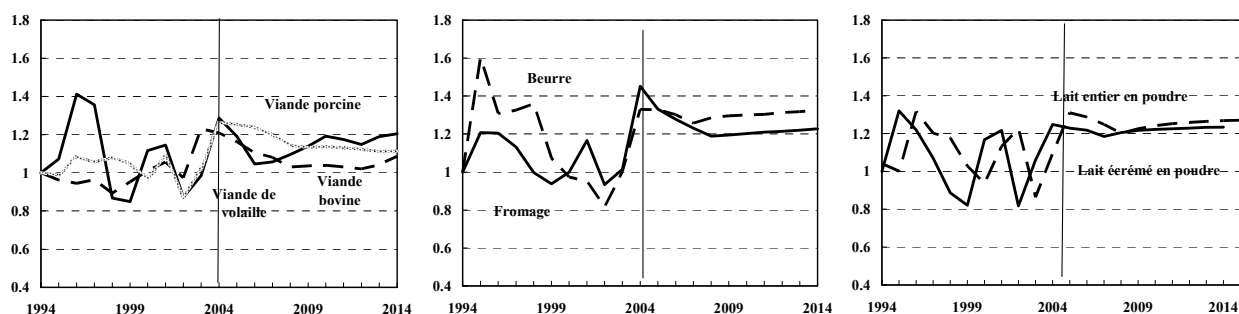
Les prix mondiaux du marché de la plupart des produits agricoles considérés dans les Perspectives devraient se raffermir pendant la période étudiée. Le graphique 1 représente l'évolution des prix nominaux d'une sélection de produits. Les prix des produits agricoles devraient en moyenne augmenter mais poursuivre leur déclin en termes réels, c'est à dire relatifs aux mouvements des prix en général. Cette évolution est due au fait que les forces à l'origine du renforcement de l'offre de produits agricoles (essentiellement les gains de productivité) sont généralement supérieures à celles qui poussent la demande de ces produits, notamment la hausse des revenus et de la population. Cette évolution des prix réels concerne tous les produits couverts par les Perspectives, à l'exception peut-être du riz. On trouvera des graphiques illustrant l'évolution des prix nominaux et réels dans les différents chapitres par produit.

Graphique 1. Perspectives pour les prix mondiaux jusqu'en 2014 (indice des prix nominaux, 1994=1)



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Graphique 1. Perspectives pour les prix mondiaux jusqu'en 2014 (Indice des prix nominaux, 1994=1) (suite)



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

La remontée des importations de l'Indonésie stimule les marchés du riz

Les prix mondiaux du blé et des céréales secondaires devraient, selon les prévisions, rester assez proches des niveaux relativement élevés de ces dernières années mais les prix du riz devraient quant à eux augmenter entre 2004 et 2014 en termes nominaux. En termes réels, ils devraient demeurer relativement inchangés, alors que ceux du blé et du maïs devraient poursuivre leur mouvement de régression à long terme. L'accroissement des importations de blé, de la Chine en particulier, pourrait faire monter les prix du blé d'environ 8 % au cours des premières années de la période étudiée, mais ces prix devraient retomber par la suite, pour s'établir à 162 USD/t en 2014, chiffre supérieur de 6 % à celui de 2004. Les prix mondiaux du riz, qui étaient relativement faibles en 2004, devraient augmenter de 26 %, pour atteindre 322 USD/t en 2014 (prix indicatif du riz Thaï 100 % B). La hausse des prix mondiaux du riz est particulièrement marquée durant les deux premières années au cours desquelles l'Indonésie retrouve le niveau normal de ses importations nettes d'environ trois millions de tonnes.

L'évolution du marché des oléagineux durant la période analysée est marquée par l'accroissement de la productivité, la progression des superficies cultivées et la croissance de la demande à la faveur de l'augmentation des revenus et de la population dans la plupart des pays. Dans l'ensemble, ces facteurs se traduisent à l'horizon 2014 par un raffermissement du prix nominal des oléagineux et des tourteaux oléagineux par rapport aux faibles niveaux de départ en 2004, mais par une stagnation ou une contraction des prix réels. En réponse à l'augmentation soutenue de la demande, le prix des huiles végétales a grimpé depuis la fin des années 90, et cette tendance devrait se poursuivre pendant la période des Perspectives, à un rythme plus faible toutefois.

Les disponibilités en sucre restent supérieures à la demande

Les fondamentaux du marché du sucre demeurent maussades en dépit d'un léger resserrement du rapport entre l'offre et la demande pendant la période analysée, la croissance de la consommation limitant la formation de stocks et entraînant un faible recul du rapport mondial stock-utilisation. Cependant, cette tendance ne sera pas assez sensible pour se répercuter sur les prix. Dans l'ensemble, le marché mondial devrait être bien approvisionné en sucre, les fondamentaux du marché ne justifiant pas d'augmentation des prix au delà des niveaux de 2004. Les prix mondiaux du marché du sucre devraient demeurer dans la fourchette 7-10 cents/livre (165-195 USD/t) en termes nominaux jusqu'en 2014 et continuer de décroître à long terme en termes réels.

Les prix du bétail et des produits laitiers devraient rester pour la plupart en dessous de leurs niveaux récents

En dépit des dérèglements du marché causés par les maladies du bétail qui ont fait monter les prix de la viande bovine du Pacifique, les prix de la viande bovine des États-unis devraient continuer de suivre le cycle du boeuf traditionnel. Ils ont culminé à 296 USD les 100 kg équivalent poids carcasse (epc) en 2004 mais suite au redressement progressif de la production de viande bovine des États-unis ils devraient fléchir sur la plus grande partie de la période de prévision. En 2004, le prix de la viande porcine était soutenu par la forte demande sur le marché du Pacifique qui devrait induire une hausse de la production de porc en 2005-06, suivie par un déclin cyclique des prix de la viande porcine. Toutefois, si l'on compare à la moyenne 1999-2003, l'accroissement des importations pour répondre à la demande résultant de la hausse des revenus au Mexique, et dans une moindre mesure sur les marchés asiatiques, devrait néanmoins contribuer au raffermissement des prix du porc du Pacifique, qui gagnent en moyenne 20 USD/100 kg (epc). Toutefois, l'investissement continu dans les systèmes d'aviculture intégrés, dans les pays en développement notamment, fait baisser le prix de la viande de volaille.

Les prix des produits laitiers ont atteint des niveaux exceptionnels en 2004, après être tombés deux années plus tôt à des niveaux jamais atteints pendant la décennie. Les prix des produits laitiers devraient rester fermes en 2005, mais la réaction de l'offre à la hausse des prix risque d'entraîner une nouvelle baisse. Ce processus pourrait commencer dans la seconde moitié de 2005, et sachant que la croissance prévue des quantités disponibles pour l'exportation dépassera légèrement celle de la demande d'importations à moyen terme, les prix devraient continuer à chuter pendant quelques années. Toutefois en 2008, les prix des produits laitiers en termes nominaux devraient repartir légèrement à la hausse sans toutefois renouer avec les niveaux de 2004 à la fin de la période de projection. En 2014, les prix du fromage devraient être inférieurs d'environ 15 % à leurs niveaux actuels, et ceux du beurre devraient se situer à peine en deçà de ceux de 2004. Le prix du lait en poudre pourrait accuser une faible baisse, et ceux du lait entier en poudre et du lait écrémé en poudre un recul de 3 % et de 1 % respectivement par rapport aux niveaux de 2004. Cependant, tout au long de la période analysée, les prix mondiaux devraient rester plus élevés qu'au cours de la précédente décennie. La solidité relative des prix internationaux peut être attribuée en partie aux réductions prévues des exportations de lait écrémé en poudre et de beurre de l'Union européenne et à la diminution des exportations de lait écrémé en poudre des États-unis, et en partie à la demande soutenue de produits laitiers résultant de la croissance de la population, de l'évolution vers une alimentation plus riche en protéines et de l'amélioration des revenus des consommateurs dans les principaux pays en développement importateurs.

Les politiques gouvernementales influent également sur les prix

Cette évolution des prix mondiaux contribuera à orienter la production agricole pendant la période couverte par les Perspectives dans les pays où les producteurs sont exposés aux signaux du marché. Cependant, dans bien des cas, les politiques agricoles et commerciales nationales sont aussi à prendre en considération pour anticiper les tendances du marché. Ces politiques protègent les producteurs des variations des prix du marché mondial par le biais de mesures aux frontières, atténuent leur réaction en recourant à la maîtrise de l'offre, notamment aux quotas de production, ou influent par d'autres moyens sur le degré de transmission des signaux de prix mondiaux aux producteurs et aux consommateurs nationaux. Les politiques de soutien interne influent sur les prix intérieurs et se répercutent, à travers les mesures commerciales, sur les marchés mondiaux en modifiant les prix et la réponse des producteurs au niveau mondial. Cette constatation vaut pour les pays de l'OCDE, mais aussi de plus en plus, pour certains pays en développement dont les politiques ont des retombées

importantes sur les marchés mondiaux. Les projections supposent le maintien des mesures de soutien et de protection actuelles jusqu'en 2014. Toutefois, l'aboutissement des négociations du cycle de Doha ou la modification de certains programmes nationaux pourraient changer la donne et produire des projections assez différentes de celles proposées dans les présentes Perspectives.

La production agricole continue de croître, mais à un rythme plus lent

En supposant des conditions météorologiques normales et le maintien de la croissance de la productivité, la production agricole continuera de croître jusqu'en 2014. Cependant, la croissance prévue de la production mondiale des différents produits variera selon la situation de départ des différents pays au début de la période analysée, selon que la production est supérieure ou inférieure à la normale, et en fonction de la contribution de ces pays et régions à la production mondiale. Selon les prévisions, la production devrait évoluer à la hausse mais un certain fléchissement du taux de croissance est attendu, correspondant au tassement de la croissance démographique. La section suivante décrit les principales évolutions sur le marché des différents produits de base.

La croissance de la production est plus forte dans les pays en développement que dans les pays de l'OCDE...

La production mondiale de blé devrait, selon les prévisions, croître de 11 % pour atteindre 688 millions de tonnes en 2014. La production de céréales secondaires, après avoir diminué par rapport aux niveaux très élevés de 2004, devrait se redresser rapidement pour atteindre 1 109 millions de tonnes en 2014. La production mondiale de riz devrait atteindre 466 millions de tonnes, chiffre supérieur de 14 % aux 408 millions de tonnes enregistrées en 2004. Cet essor implique une diminution du taux de croissance annuel de blé et de céréales secondaires qui s'établit à un peu plus de 1 % par an, et à 1.3 % par an pour le riz. Les taux de croissance de la production céréalière dans la zone OCDE devraient être deux fois moins élevés que ceux des pays en développement et sont à mettre au compte de l'amélioration des rendements principalement.

La production mondiale d'oléagineux devrait afficher des taux de croissance de 1.9 % par an en moyenne pendant la période étudiée, chiffre inférieurs aux niveaux enregistrés par le passé. La production d'oléagineux devrait augmenter beaucoup plus rapidement dans les pays en développement à un rythme supérieur à 3 % par an, contre 0.7 % seulement dans les pays de l'OCDE. Comme pour les céréales, la croissance de la production résulte de l'accroissement des rendements mais aussi de l'expansion des superficies cultivées, notamment hors de la zone OCDE. La superficie affectée à la culture d'oléagineux devrait progresser de 1.2 % par an dans les pays non membres de l'OCDE et rester relativement stable ailleurs. Selon l'hypothèse que les oléagineux utilisés directement pour l'alimentation animale et humaine, ainsi que l'utilisation de l'huile végétale comme biocarburant, n'est guère susceptible de dominer le secteur, la plupart des oléagineux disponibles sont triturés en tourteaux d'oléagineux pour l'alimentation animale et en huile végétale pour la consommation humaine. La production de tourteaux oléagineux et d'huiles végétales suit grosso modo l'évolution de celle d'oléagineux, et est légèrement plus élevée dans les pays en développement. L'huile de palme, qui vient essentiellement de Malaisie et d'Indonésie, occupe une place croissante.

Si l'on compare les prévisions de la production des 14 produits agricoles couverts par les Perspectives (tableau 2), on constate que le taux de croissance de la production dans les pays en développement est globalement supérieur à celui de la zone OCDE, l'écart étant très sensible dans le cas du sucre, du riz, de la viande bovine, du beurre et du lait en poudre, et moins marqué dans celui

des céréales, et des autres viandes. En conséquence, la part de la production de la zone OCDE dans la production mondiale de ces produits accuse un net recul (tableau 3).

...en particulier pour la production de viande et de produits laitiers

La production mondiale de lait devrait augmenter d'un peu moins de 2 % par an entre 2004 et 2014, pour atteindre 747 millions de tonnes en 2014. Les effectifs mondiaux de bufflonnes et de vaches laitières devraient croître modestement et l'évolution de la production résultera principalement de la hausse des rendements moyens. L'Union européenne, l'Inde, les États-unis, la Russie, le Pakistan, le Brésil et la Chine comptent pour plus des deux-tiers de la production de lait totale. Les pays en développement, en tant que groupe, devraient relever leur part qui passera de 55 % à 58 % en 2014. La croissance devrait être particulièrement marquée en Inde et en Chine. La production de lait dans la zone OCDE, demeurera quant à elle relativement stable puisqu'elle est en grande partie restreinte par des quotas de production. Elle devrait en revanche être en plein essor en Océanie et aux États-Unis, où aucune restriction de ce type n'est appliquée.

La production de poudre de lait entier, de fromage et de beurre devrait progresser d'environ 20 %, tandis que celle de poudre de lait écrémé devrait chuter de 5 % pendant la période des Perspectives. La production devrait augmenter pour tous les produits laitiers hors de la zone OCDE, où l'investissement dans les capacités de transformation suivra le développement rapide de la production de lait. Dans la zone OCDE, seule la production de fromage et de poudre de lait entier devrait évoluer à la hausse, tandis que celle de beurre et de poudre de lait écrémé déclinera tout au long de la période de projection jusqu'en 2014.

Comme par le passé, la production de viande devrait connaître un certain essor quoique plus modéré, principalement dans les pays en développement, qui dépassera celui de nombreux autres produits. La croissance de la production de viande mondiale continuera d'être tirée par la production de viande de porc et de volaille dans les pays en développement. Ces pays représenteront 77 % des gains de production à l'échelle mondiale pendant la période étudiée ; leur part dans la production mondiale devrait s'établir à 62 % en 2014, contre 59 % en 2004. Le recul progressif de la part des pays de l'OCDE dans la production de viande, de 41 % en 1995 à 38 % prévus en 2014, contraste fortement avec les chiffres prévus pour le Brésil et la Chine, qui devraient contribuer à hauteur de 33 % et de 10 %, respectivement, à la croissance de la production mondiale de viande à l'horizon 2014. Dans la région de l'OCDE, c'est l'Amérique du Nord, responsable de presque 60 % des gains de production de viande de cette zone, contribuera le plus à la croissance de la production mondiale de viande à moyen terme.

Tableau 2. Taux de croissance annuel moyen de la consommation et de la production, 2004-2014

	PRODUCTION			CONSOMMATION		
	Total	OCDE %	Non-OCDE	Total	OCDE %	Non-OCDE
Blé	1.3	1.0	1.5	1.2	0.8	1.4
Riz	1.1	0.2	1.2	1.1	0.3	1.1
Céréales secondaires	1.5	1.1	2.0	1.4	0.7	1.9
Céréales secondaires pour l'alimentation animale	1.4	0.6	2.3	1.4	0.6	2.3
Oléagineux	2.2	1.5	2.7	2.3	1.5	2.8
Tourteaux d'oléagineux	2.5	1.6	3.1	2.5	1.5	3.7
Viande bovine	1.6	0.4	2.4	1.5	0.4	2.4
Viande ovine	1.7	0.7	2.3	1.7	0.8	2.2
Volaille	2.1	1.6	2.6	2.1	1.7	2.5
Beurre	1.7	-0.1	2.9	1.8	-0.5	2.9
Fromage	1.8	1.6	2.6	1.8	1.5	2.7
Lait écrémé en poudre	-0.4	-1.1	2.5	-0.6	-2.1	1.4
Lait entier en poudre	2.0	1.2	2.8	2.0	-0.1	2.5
Huile végétale	2.6	1.7	3.0	2.7	1.8	3.0
Sucre	1.9	-0.5	2.7	1.8	0.5	2.3

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau 3. Part de la consommation et de la production des pays de l'OCDE dans le total mondial

	PRODUCTION			CONSOMMATION		
	2004	2009 %	2014	2004	2009 %	2014
Blé	42.5	41.6	41.0	33.0	32.4	31.7
Riz	5.8	5.2	5.0	5.3	5.2	5.0
Céréales secondaires	54.1	51.4	50.4	49.6	48.4	46.8
Céréales secondaires pour l'alimentation animale	55.0	52.7	50.5	55.0	52.7	50.5
Oléagineux	42.2	38.9	37.3	40.8	39.5	37.9
Tourteaux d'oléagineux	41.9	40.3	38.3	57.7	54.9	52.3
Viande bovine	42.4	41.0	38.4	42.9	41.4	38.9
Viande ovine	36.9	35.1	33.4	35.9	34.2	32.7
Volaille	48.8	47.0	46.2	46.4	45.0	44.5
Beurre	42.5	38.4	34.8	36.8	33.2	29.7
Fromage	79.3	79.1	77.8	77.2	76.4	75.3
Lait écrémé en poudre	82.9	80.3	77.5	62.3	56.2	53.0
Lait entier en poudre	54.6	53.1	49.9	22.8	20.4	18.1
Huile végétale	27.3	25.9	24.8	32.2	30.8	29.7
Sucre	28.0	25.0	23.1	28.2	26.2	24.5

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

La croissance de la production mondiale de sucre à mettre au compte des seuls pays en développement

Selon les prévisions, la production mondiale de sucre devrait atteindre 178 millions de tonnes (en équivalent sucre brut) en 2014. La production de sucre de la zone OCDE restant relativement stable autour de 40 millions de tonnes, l'augmentation prévue de 30 millions de tonnes (soit 20 % en 2014), sera à mettre au compte des pays en développement. Dans ces pays la production devrait progresser de 2.8 % par an, sous l'effet conjugué de l'amélioration des rendements et de l'expansion des superficies de canne à sucre, première culture sucrière. L'augmentation de la

production mondiale de betterave à sucre résultera du seul accroissement des rendements, la production de l'UE allant décroissant et la superficie cultivée accusant un léger recul pendant la période couverte par les Perspectives. Le Brésil, premier producteur mondial de canne à sucre et de sucre, compte pour plus de 30 % de l'accroissement mondial de la production de sucre à l'horizon 2014. L'Inde devrait aussi enregistrer une hausse de sa production.

La hausse des revenus et la croissance démographique font augmenter la consommation au niveau mondial

L'augmentation de la population, bien que plus modérée que par le passé, et la croissance économique conduisant à une hausse des revenus par habitant, sont les principaux moteurs de la croissance prévue de la demande et des échanges de produits agricoles jusqu'en 2014. Dans ce contexte global, l'évolution de ces déterminants de la demande dans les différentes régions du monde influera sur la répartition géographique de la croissance de la demande de produits agricoles. Les taux de croissance démographique dans les pays en développement, bien qu'en perte de vitesse, devraient rester supérieurs à ceux de la zone OCDE et de certaines économies en transition, notamment celles de la CEI. Toutefois, comme le montre le tableau 1, les taux de croissance prévus de la population et des revenus varient fortement d'une région à l'autre. Si l'on compare les évolutions prévues pendant la période allant jusqu'en 2014 à celles de la précédente décennie (1995-2004), on constate que la croissance démographique marque le pas dans toutes les régions, mais reste la plus élevée en Afrique. S'agissant des revenus, le PIB devrait connaître une croissance supérieure à la moyenne dans certains pays d'Asie et d'Amérique Latine.

Selon les prévisions, la consommation devrait évoluer à la hausse pour tous les produits et régions couverts par le présent rapport. Comme le montre le tableau 2, parmi les produits destinés à la consommation humaine, le groupe des huiles végétales affiche le meilleur taux de croissance annuelle totale, de 2.8 % entre 2004 et 2014. La consommation de viande de volaille et de lait entier en poudre devrait aussi progresser de 2 % ou plus par an. Celle des autres produits, à l'exception du lait écrémé en poudre, devrait augmenter plus vite, ou au moins au même rythme, que la population mondiale, ce qui devrait permettre de réduire le nombre de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition. La diversification de l'alimentation s'illustre aussi par la croissance de la production d'oléagineux, de tourteaux oléagineux et de céréales secondaires, produits utilisés pour la production de viande et de lait. La consommation de tourteaux d'oléagineux devrait croître à un taux annuel de 2.7 % et celle de céréales secondaires utilisées pour l'alimentation animale plutôt qu'humaine devraient gagner 1.3 % par an.

La consommation augmente plus rapidement dans les pays en développement

Sur les marchés alimentaires déjà matures des pays de l'OCDE, où les revenus sont généralement élevés et les besoins alimentaires de base depuis longtemps satisfaits, les consommateurs cherchent toujours à diversifier leur alimentation, s'attachent de plus en plus aux aspects sanitaires et diététiques et prennent de plus en plus leurs repas hors de chez eux. Dans ces pays, la consommation de beurre et de lait en poudre devrait diminuer jusqu'en 2014. En revanche, celle de viande bovine et porcine et celle de sucre ne devraient croître que modérément en raison de l'évolution des préférences des consommateurs en faveur de produits tels que la viande de volaille, les huiles végétales et le fromage. L'utilisation d'oléagineux et de tourteaux oléagineux dans l'alimentation du bétail confirme cette tendance. De même la consommation de céréales ne devrait progresser que faiblement.

Le taux de croissance de la consommation de produits destinés à l'alimentation humaine et animale devrait être le plus élevé dans les pays en développement, et dépasser très largement celui de la zone OCDE. Le gros de la croissance démographique (700 millions de personnes de plus) devrait intervenir dans ces pays, où se concentre déjà la majorité de la population mondiale et où la croissance des revenus devrait rester forte. La diversification croissante de l'alimentation dans ces pays se traduit par une augmentation de la consommation de viande, de sucre, d'huiles végétales et de produits laitiers plus rapide que dans la zone OCDE. L'évolution de la structure de la consommation tend à s'accélérer à mesure que les populations se concentrent dans les grands centres urbains, dont beaucoup sont situés près de ports et donc ouverts sur le marché mondial. En outre, la forte croissance de la consommation de produits carnés et laitiers induit un accroissement rapide de la demande indirecte de produits utilisés pour la production animale, notamment de céréales secondaires et surtout de tourteaux d'oléagineux.

L'accélération de la croissance de la consommation dans les pays en développement pendant la période étudiée signifie qu'une part croissante des produits agricoles est consommée hors de la zone OCDE. Par exemple, compte tenu de l'affaîsissement de la consommation de sucre dans la zone OCDE, la part des pays de l'OCDE dans la consommation mondiale de sucre tombe de 28 % en 2004 à 25 % à la fin de la période analysée. De même, la faible croissance de la consommation de viande, de produits laitiers et d'huiles végétales fait que la part de ces pays est aussi en recul dans la consommation mondiale. Par conséquent, la consommation des pays en développement gagne du terrain dans la consommation mondiale pour les 14 produits agricoles considérés dans les Perspectives, y compris ceux utilisés comme aliments du bétail (tableau 3).

Les échanges de produits destinés à l'alimentation humaine et animale continuent de progresser...

Les échanges de blé et de céréales secondaires n'ont guère augmenté dans les années 90 en raison principalement du fléchissement des importations des pays de la CEI et d'Europe centrale et orientale, qui a compensé la hausse des importations des autres pays. Cependant, la demande d'importations restant soutenue, principalement dans les pays en développement, les échanges mondiaux de céréales devraient s'amplifier jusqu'en 2014. La zone OCDE reste le premier exportateur de produits agricoles non transformés notamment de céréales et d'oléagineux et devrait exporter encore plus à mesure que la croissance de la population fait augmenter la demande d'importations de céréales alimentaires des pays en développement d'Afrique subsaharienne, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Les autres importateurs de céréales sont la Chine, l'Égypte et le Brésil pour le blé et l'Indonésie et le Bangladesh pour le riz. L'évolution de la structure de l'alimentation et de la consommation contribuera également à l'accroissement des importations de céréales alimentaires de certains pays en développement. La hausse des revenus et de la consommation de viande dans les pays en développement devrait stimuler la croissance de la production animale dans ces pays. Cette tendance appellera à son tour un accroissement des importations de céréales secondaires et d'oléagineux dans les pays et régions qui ne pourront répondre seuls à leurs besoins d'aliments du bétail ou la demande d'huiles végétales. Dans le contexte d'une croissance mondiale des importations alimentaires par les PMA, les contraintes financières pourraient demeurer un facteur limitant pour certains parmi les plus pauvres.

La Chine, ainsi que d'autres pays en développement d'Asie de l'Est et du Sud-est devrait grossir ses importations de céréales secondaires et conserver son rang de premier importateur d'oléagineux. Les exportateurs traditionnels de céréales et d'oléagineux tels que les États-Unis, l'Australie, le Canada, l'Union européenne, l'Argentine et le Brésil devraient alimenter le gros des échanges de céréales et d'oléagineux pendant la période analysée, en dépit de certains ajustements de la part de marché de ces différents pays au profit des producteurs d'Amérique latine qui continuent de

gagner du terrain. Par ailleurs, les exportateurs traditionnels devraient être confrontés à une concurrence accrue de certains pays émergents comme l'Ukraine et le Kazakhstan. Contrairement à ce qui se passe sur le marché des céréales et des oléagineux, les pays en développement, en particulier le Brésil, dominent le marché du sucre et devraient conserver leur position de premiers négociants, producteurs et consommateurs de sucre pendant la période couverte par les projections.

...mais les maladies du bétail freinent la croissance des échanges de viandes

Si durant la précédente décennie les échanges de produits animaux ont cru sous l'effet des mesures d'ouverture du marché résultant des accords commerciaux, l'accroissement du revenu par habitant sera le principal moteur de la croissance de la demande mondiale de viande pendant les dix prochaines années. Toutefois, les effets résiduels sur les changes des mesures prises face aux épizooties récentes, telles que l'ESB et la grippe aviaire, ainsi que les considérations de sécurité des aliments et les problèmes de taux de change, continueront de peser sur les échanges mondiaux de viande, favorisant l'Amérique du Sud et l'Océanie à court et à moyen terme. L'évolution des échanges de viande bovine des États-Unis et du Canada avec le Japon et la Corée, en particulier, sera conditionnée par le calendrier de suppression des mesures commerciales liées à l'ESB.

Dans le même temps, l'interruption des flux commerciaux de viande bovine et son incidence sur le prix du marché de la viande bovine du Pacifique pourraient favoriser le remplacement de la viande bovine par la viande porcine dans la consommation et les importations de ces pays. Cette évolution est favorable aux exportations de porc, notamment des États-Unis et de l'Union européenne. L'élargissement de l'UE et les effets de la réforme de la PAC en 2003 devraient provoquer de nouveaux ajustements des échanges et des quantités de viande disponibles à l'exportation. Selon les prévisions, les exportations de viande bovine de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande devraient s'intensifier, notamment à court terme, pour répondre à la demande étrangère croissante en Asie et ailleurs. La Russie devrait rester le premier importateur mondial de volaille bien que les importations de la Chine et du Mexique soient aussi en augmentation. Les exportateurs de volaille de l'OCDE, notamment les États-Unis et l'Union européenne, devraient être confrontés à une concurrence accrue de certains pays en développement tels que le Brésil, mais moins forte pour d'autres pays tels que la Thaïlande en raison des conséquences de la grippe aviaire. Les pays de l'OCDE devraient néanmoins continuer de dominer les échanges internationaux de produits laitiers. Ces échanges interviennent essentiellement entre les pays de cette zone, bien que la demande d'importations des pays en développement continue d'augmenter, la Russie étant une destination importante pour les exportations de beurre.

Certaines incertitudes importantes pèsent sur les perspectives

La modification de la politique céréalière de la Chine affectera les marchés mondiaux

Si l'on considère l'évolution du marché des céréales prévue pour les dix prochaines années, on constate que le principal point d'interrogation concerne l'évolution de la politique céréalière de la Chine. Par le passé, la Chine a suivi une politique destinée à lui assurer une large marge d'autosuffisance céréalière afin de limiter ses importations et sa dépendance *vis-à-vis* des approvisionnements internationaux. Les projections tablent sur l'hypothèse d'une plus large ouverture du marché chinois pour le blé et les céréales secondaires, notamment le maïs fourrager, qui se traduira par un accroissement de ses importations au cours des prochaines années. Compte tenu de la taille du

marché chinois, un changement d'orientation de la politique chinoise pourrait avoir des conséquences importantes tant pour les marchés chinois qu'internationaux.

Le poids de la Chine dans la production mondiale de riz fait qu'elle peut, au même titre que l'Inde, exercer un effet déterminant sur les échanges et les prix mondiaux sur le marché international "étroit" du riz. La Chine était jusque dans les années 90 exportateur net de riz, mais les résultats des projections indiquent que les marchés du riz chinois s'équilibreront au cours de la prochaine décennie. Étant donné que ce pays s'est engagé à laisser entrer 5.3 millions de tonnes de riz à un tarif préférentiel, il n'est pas exclu que ses importations aillent au delà de ce chiffre. Toutefois, la Chine devra pour cela considérablement assouplir ses conditions d'importation, et revoir radicalement sa politique actuelle du riz.

La rouille asiatique du soja pourrait avoir des répercussions sur l'évolution des marchés des oléagineux

La rouille asiatique du soja a été détectée dans neuf États des États-Unis en novembre 2004. L'apparition de cette maladie fongique préoccupe l'industrie américaine du soja et pourrait avoir des retombées sur les superficies plantées et les rendements pendant les premières années de la période analysée, ainsi que des répercussions importantes sur le marché. De toute évidence, si une partie de la production de soja des États-Unis était perdue, et que cette réduction n'est pas compensée par une production plus élevée au Brésil ou en Argentine, la diminution des disponibilités fera monter le prix des oléagineux. Cette hausse réduira à son tour la demande de soja de l'industrie de la trituration et la production de tourteaux de soja, ce qui fera augmenter le prix de ce produit sur le marché. Ces conséquences à court terme affecteront la consommation et, partant, les décisions de culture. A long terme, si des mesures sont prises pour prévenir la rouille et qu'elles font augmenter le coût de la production de soja aux États-Unis ou dans d'autres pays, les superficies de soja seront probablement réduites ce qui entraînera une augmentation des prix des oléagineux et des tourteaux à long terme. La hausse consécutive du prix des aliments du bétail se répercutera sur la production animale, notamment celle de non ruminants.

La levée des interdictions d'importation liées à l'ESB affecte les échanges de viande bovine

Les projections supposent la reprise progressive des exportations de viande bovine des États-Unis et du Canada à partir de 2006 dès que des accords auront été conclus avec le Japon, la Corée et d'autres destinations asiatiques pour rétablir les échanges suspendus après la détection de cas d'ESB en Amérique du Nord. Les importations japonaises de viande bovine des États-Unis devraient repartir au cours des dix prochaines années, à mesure de l'application par l'industrie américaine des procédures de l'accord-cadre d'octobre 2004 concernant les échanges de viande bovine entre les deux pays. Cependant, des incertitudes demeurent quant à la durée précise du maintien de l'embargo sur les échanges de bovins et de viande bovine. Toute prolongation se répercutera sur les investissements dans la production de bétail, sur les volumes de viande échangés et sur le prix du boeuf du Pacifique durant la période analysée, avec certaines incidences sur les autres marchés de la viande et sur les autres catégories de viande.

Les marchés des produits agricoles confrontés à de nouveaux problèmes et nouveaux défis

Introduction

La section ci-après, qui conclut la Vue d'ensemble de cette année, évoque certains défis nouveaux découlant de l'évolution rapide des marchés alimentaires mondiaux. Récemment, les

changements intervenus sur les marchés des produits agricoles étaient attribués presque exclusivement aux modifications des politiques et aux règles commerciales adoptées au plan international, notamment dans le cadre de l'*AACU*. Si les politiques et la réforme des politiques continuent de jouer un rôle essentiel dans les perspectives à moyen terme, les incitations découlant du marché ou de la réglementation devraient revêtir une importance croissante dans le contexte d'une économie alimentaire de plus en plus intégrée et mondialisée. Cette section examine la montée de la concurrence sur les marchés mondiaux, les incidences de l'évolution de l'alimentation sur la structure des échanges au niveau mondial, et enfin les défis liés au nouveau système alimentaire mondial.

La concurrence se renforce sur les marchés mondiaux

Importance croissante de pays exportateurs hors OCDE

Les échanges de produits agricoles occuperont une place croissante dans les approvisionnements alimentaires des pays développés et en développement au cours des dix prochaines années, et en particulier des pays les moins avancés (PMA). La concurrence entre les exportateurs traditionnels, principalement des pays de l'OCDE, pour répondre à la demande d'importations devrait s'intensifier, mais deux phénomènes nouveaux sont à signaler qui sont, d'une part l'émergence de nouveaux exportateurs hors OCDE, d'autre part la bonne tenue des performances des exportateurs existants des pays en développement, notamment pour les produits de climat tempéré. Beaucoup de ces produits, qui comprennent le blé, les céréales secondaires, le riz, les oléagineux, le sucre et les produits de l'élevage bénéficient de protections souvent élevées dans les pays de l'OCDE, et les restrictions commerciales et, dans certains cas, les différentes mesures de subventions à l'exportation influent sur le niveau et la variabilité des prix mondiaux.

La diversité des sources alimentaires est importante pour la sécurité alimentaire des pays en développement qui importent des denrées alimentaires, pour que le risque lié à une disponibilité suffisante soit réparti entre un éventail plus large de fournisseurs potentiels. Néanmoins, le rôle croissant du commerce de produits agricoles dans l'approvisionnement alimentaire pourrait en même temps augmenter l'exposition de ces pays aux fluctuations des prix mondiaux des produits et aux fluctuations des conditions financières. Un cas extrême serait un pays en développement, importateur net de denrées alimentaires qui dépend d'un seul bien exporté pour la plus grande partie de sa croissance économique et la majorité de son accès aux monnaies étrangères.

Beaucoup de pays en développement ont un avantage comparatif à la production de certains produits primaires ou intermédiaires : les coûts de production sont relativement faibles comparés aux autres activités dans ces pays soit parce que la production emploie relativement beaucoup de main-d'œuvre, soit parce que les conditions climatiques de ces pays sont propices à ces cultures. Compte tenu des difficultés que posent les échanges *nord-sud*, les pays en développement tableront de plus en plus sur les échanges *sud-sud*, c'est à dire entre pays en développement.

L'intensification de la concurrence prévue dans les Perspectives résulte d'une manière générale du processus engagé par les pays en développement qui ont opéré les investissements requis pour développer leurs secteurs de production et de commercialisation et leurs infrastructures de transport, en mettant à profit notamment les nouvelles technologies et en rejoignant le marché mondial.

Les courants commerciaux sont présentés en détail dans les chapitres par produit, mais le graphique 3 donne un avant goût de l'évolution de la position commerciale nette des pays/régions qui méritent l'attention.

Évolution des courants d'échanges pour les produits de la zone tempérée en particulier

En ce qui concerne les produits de la zone tempérée, les importations nettes de céréales des pays en développement devraient progresser au cours des dix prochaines années par rapport aux niveaux relativement moroses de la précédente décennie. Dans ces conditions, les exportations totales de la zone OCDE devraient augmenter de 15 % pour le blé au cours de la période jusqu'à 2014 et de 25 % pour les céréales secondaires. Cette tendance est à mettre au compte principalement des pays d'Asie, notamment de la Chine, mais les importations de blé devraient croître également dans d'autres pays en développement, tels que l'Algérie, le Brésil, l'Égypte et l'Indonésie. Bien qu'en augmentation (les États-Unis restent le premier fournisseur mondial de blé), les exportations de céréales des pays de l'OCDE devront, pour conserver leur part de marché, résister au durcissement de la concurrence résultant notamment de la croissance des disponibilités à l'exportation de plusieurs pays en transition.

La fermeté de la demande d'oléagineux dans les pays ou régions traditionnellement importateurs tels que l'Union européenne, le Japon, la Corée et plus récemment la Chine qui devrait consolider sa position de premier importateur mondial d'oléagineux, devrait se traduire par une expansion sensible du marché mondial des oléagineux. Les pays de l'OCDE ne devraient pas gagner beaucoup de terrain comme fournisseurs et l'extension du marché sera principalement imputable aux exportations du Brésil et de l'Argentine. Ces derniers pays voient nettement augmenter leurs exportations d'oléagineux parce que leurs industries de la trituration n'arrivent pas à suivre la croissance de leur production intérieure. Dans ces conditions, le Brésil pourrait même supplanter les États-Unis comme premier exportateur mondial d'oléagineux pendant la période couverte par les projections.

L'évolution prévue des échanges de viande bovine dans les pays de l'OCDE fait apparaître une hausse des exportations de l'Australie et le maintien de la position d'importateur net de l'Union européenne. Avec la levée progressive des interdictions liées à l'ESB frappant les exportations de viande bovine des États-Unis et du Canada, ces pays pourraient mettre du temps à rétablir leurs parts de marché. Le lent redressement de la part des exportations américaines sur les marchés asiatiques favorisera les ventes de viande bovine d'autres pays en Asie, notamment de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Toutefois, comme pour les produits végétaux, la concurrence s'intensifiera sur les marchés mondiaux de viande bovine. Les pays du Mercosur devraient occuper une place croissante dans les exportations mondiales de viande bovine, le Brésil devenant, selon les prévisions, le premier exportateur de ce produit pendant la période étudiée. De même, bien que les pays de l'OCDE restent bien placés comme exportateurs de viande de porc, les quantités supplémentaires nécessaires pour approvisionner le marché mondial en pleine expansion de la viande porcine devraient être fournies par le Brésil, qui a investi également dans ce secteur. Ce pays devrait aussi conserver sa place de premier exportateur de viande de volaille. Selon les perspectives, la Thaïlande devrait rester un important exportateur net de volaille, à condition que les problèmes de grippe aviaire soient réglés.

Les marchés internationaux des produits laitiers restent étroits puisque seulement 7 % de la production mondiale de lait entre dans les échanges internationaux, mais les importations devraient quelque peu augmenter pendant la période allant jusqu'en 2014 dans les pays de l'OCDE et dans divers pays ou régions non membres. Les échanges de poudres de lait, notamment de poudre de lait entier, destinés à assurer la sécurité alimentaire de nombreux pays africains et à répondre aux besoins du secteur agroalimentaire en Asie, sont en hausse. S'agissant des exportations, la situation des produits laitiers diffère de celles des produits végétaux et carnés. L'Union européenne et la Nouvelle-Zélande continuent de dominer ces marchés, même si l'on prévoit une chute, ou tout au moins une stagnation, de la part des exportations de l'Union européenne. La Nouvelle-Zélande, en revanche, demeurera très présente notamment sur les marchés du beurre, du fromage et du lait en poudre. Cependant, du fait de ces bonnes performances, l'Argentine pourrait rivaliser avec la Nouvelle-

Zélande comme premier fournisseur de poudre de lait entier. Ce pays et certains pays d'Europe de l'Est gagnent aussi du terrain comme exportateurs de poudre de lait écrémé.

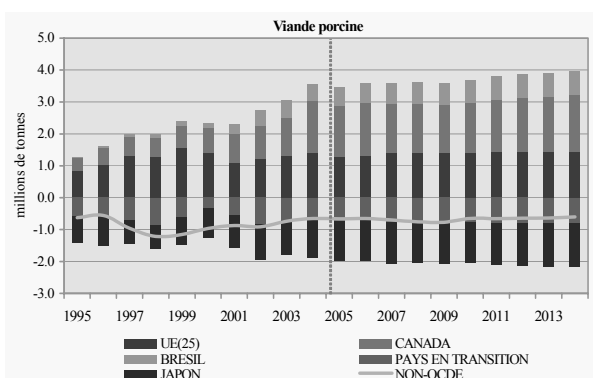
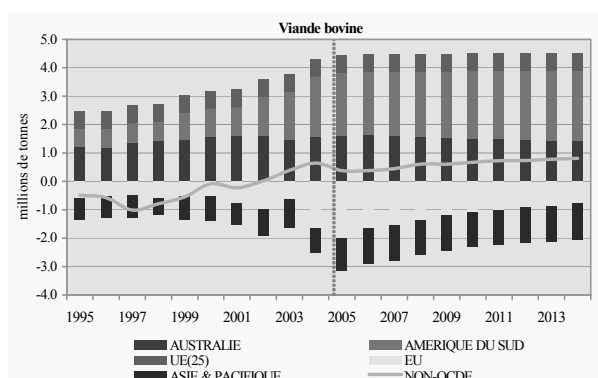
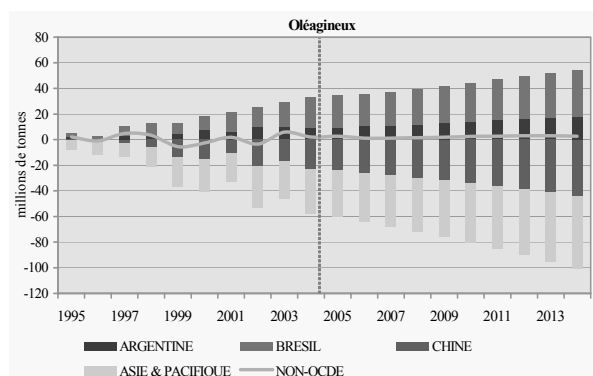
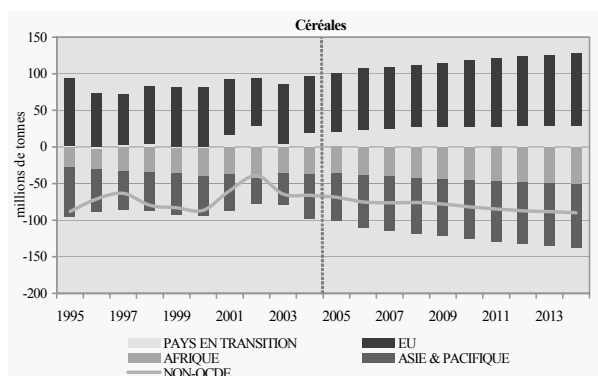
Les flux d'échanges sud-sud dominent les marchés du riz, des huiles végétales et du sucre

Les échanges mondiaux de riz, de sucre et d'huiles végétales sont dominés par les pays en développement. Le marché international du riz devrait connaître un essor considérable. Selon les perspectives, à la fin de la période étudiée, l'Afrique subsaharienne sera le plus gros importateur net de riz ; d'autres régions, telles que l'Amérique centrale et les Caraïbes, et des pays tels que l'Indonésie, les Philippines et le Bangladesh enregistreront également une hausse de leurs importations. L'Asie, en particulier la Thaïlande et le Vietnam, reste la première région exportatrice nette de riz. Les pays de l'OCDE, en tant que groupe, devraient rester exportateurs nets de riz, mais ce résultat global cache d'importantes disparités entre pays. Par exemple, les exportations de riz des États-Unis devraient monter en flèche alors que l'Union européenne devrait de plus en plus s'affirmer comme importateur net en conséquence de la réforme récente de sa politique du riz.

Selon les projections, le marché international des huiles végétales devrait être également en pleine expansion, l'Amérique du Sud, l'Asie et l'Afrique pesant aussi de plus en plus lourd dans les échanges. L'huile végétale est destinée à divers usages : en Afrique, elle sert dans l'alimentation et constitue une source importante de calories, alors qu'en Asie elle est plutôt utilisée dans l'industrie. La poussée de la demande en Chine fera de ce pays le premier importateur mondial d'huiles végétales, suivi par l'Inde dont les importations devraient se maintenir pratiquement à leur niveau actuel. L'Amérique du Sud, tirée par l'Argentine et le Brésil, est l'une des principales régions exportatrice d'huiles végétales, mais sa place sur le marché reste relativement modeste par rapport aux exportations des producteurs d'huile de palme que sont l'Indonésie et la Malaisie.

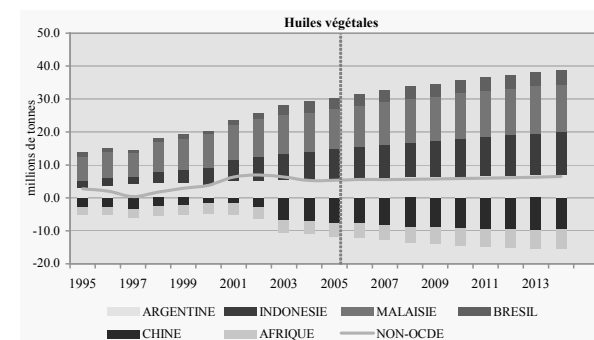
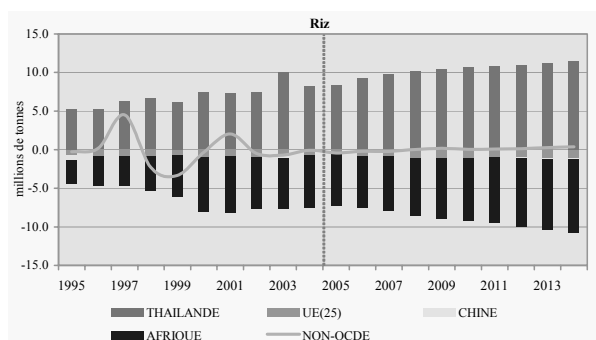
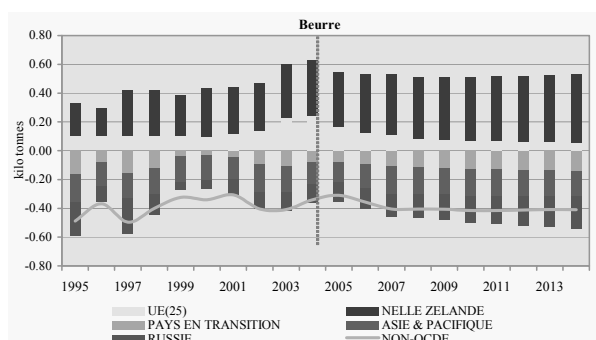
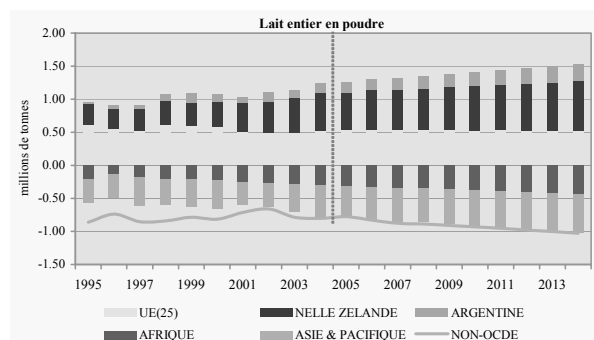
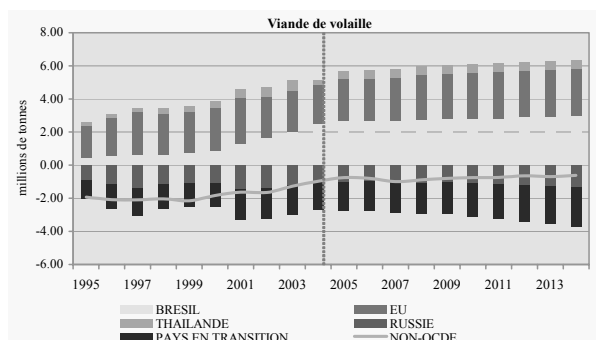
Le Brésil reste le premier exportateur de sucre mondial, les ventes de sucre non raffiné et de sucre blanc affichant globalement une hausse de près de 44 % pendant les dix années de la période couverte par les projections. En dépit du fléchissement persistant prévu des prix mondiaux, les exportations de sucre de la Thaïlande, de Cuba, de l'Afrique du Sud et de l'Australie devraient légèrement progresser à mesure que ces pays parviendront à améliorer leur efficacité et leur productivité. Les exportations des pays en développement d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique devraient se contracter durant la période étudiée, même si ces pays ont désormais accès aux marchés de l'UE et des États-Unis où les prix sont plus élevés. Ces prévisions ne tiennent pas compte de l'impact potentiel de la baisse des prix de l'UE qui résultera de la réforme du régime du sucre, qui était toujours débattue au moment de l'établissement du présent rapport. La Russie devrait rester le premier pays importateur mondial de sucre, mais les importations de l'UE dans le cadre de l'initiative Tout sauf les armes (TSA) devraient aussi s'accroître, d'environ 2 millions de tonnes d'ici 2014.

Graphique 3. Positions commerciales nettes de quelques pays/régions, 1995-2014



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Graphique 3. Positions commerciales nettes de quelques pays/régions, 1995-2014 (suite)



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Le renforcement de la concurrence et l'amélioration continue de la productivité agricole font baisser les prix

Dans l'ensemble, la concurrence sur les marchés des produits mondiaux devrait s'intensifier au cours des dix prochaines années, avec la croissance des approvisionnements de pays exportateurs, parfois non traditionnels, à plus faibles coûts. Dans le même temps, la croissance de la productivité mondiale pour de nombreux produits de base devrait se poursuivre au rythme de la décennie précédente. Les différences de rendements entre les pays de l'OCDE et les non membres sont toujours très marquées. Elles devraient rester importantes, mais les projections semblent toutefois indiquer une amélioration des rendements beaucoup plus rapide dans le second groupe de pays, en particulier pour le riz, le blé et les oléagineux, comme le montre le tableau 4. Les progrès concernant la productivité font baisser les coûts marginaux, permettant aux pays exportateurs, à un prix donné, d'augmenter la

production à un rythme qui dépasse à la fois celui de la croissance démographique et celui de la demande résultant de la hausse des revenus. Ce déclin des coûts marginaux, conjugué à la progression des producteurs à faibles coûts dans les échanges mondiaux, explique le fléchissement des prix du marché de la plupart des produits, en termes réels, qui selon les prévisions devrait persister à moyen terme.

Tableau 4. Évolution prévue des rendements (t/ha)

	Moyenne	taux de croissance annuel (%)		
	2002-04	2014	1995-04	2005-14
Monde				
Blé	2.7	3.05	1.16	1.04
Céréales secondaires	3.1	3.4	2.00	0.90
Riz	2.7	3.0	0.60	0.93
Oléagineux	2.0	2.3	1.80	1.26
OCDE				
Blé	3.2	3.5	0.92	0.96
Céréales secondaires	5.3	6.2	1.60	1.34
Riz	4.9	5.3	0.69	0.56
Oléagineux	2.4	2.7	0.84	1.02
Non OCDE				
Blé	2.4	2.8	1.28	1.08
Céréales secondaires	2.1	2.4	1.80	0.98
Riz	2.6	2.9	0.75	0.96
Oléagineux	1.8	2.1	2.47	1.49

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Mais les politiques continuent de compter

En dépit des changements structurels sur les marchés mondiaux des produits de base que l'on vient d'évoquer, les effets des politiques agricoles et commerciales ne doivent pas être sous-estimés. Ces politiques, et leurs réformes, continuent de jouer un rôle important au niveau des performances des pays et influent sur les perspectives des prix et des échanges au plan mondial. Par exemple, l'intensification de la concurrence sur le marché mondial du blé, conjuguée à la baisse des prix libellés en euros, pourrait entraîner de nouvelles subventions à l'exportation au sein de l'Union européenne. Le régime du sucre est également réexaminé dans l'UE qui pourrait également devenir moins attractive pour les pays exportateurs TSA et ACP de sucre selon les réformes qui seront en fin de compte adoptées. De même, le programme de prêt à la commercialisation et les provisions sur les paiements dans le cadre de la loi Farm Bill actuelle des États-Unis continuent à influencer les marchés des végétaux. En cas de récolte céréalière exceptionnelle et de redressement de la production de sucre en Inde, ce pays pourrait écouler à nouveau ses excédents sur le marché international en appliquant des subventions à l'exportation. La réforme des politiques intérieures dans le secteur céréalier des économies en transition, notamment en Ukraine et en Russie, pourrait regonfler la part des exportations de l'OCDE. De plus, la lente avancée des échanges de produits agroalimentaires depuis le milieu des années 90 a souvent été attribuée aux règles actuelles du commerce multilatéral qui favorisent les échanges de produits bruts au détriment des produits transformés. Cependant, comme on l'a vu plus haut, l'importance relative des produits bruts dans le commerce mondial pourrait bien décliner pendant la période des prévisions.

L'évolution de l'alimentation influe sur les échanges

Le développement de marchés plus compétitifs, l'évolution de la structure de la production, le progrès technologique et la réforme des politiques intérieures et commerciales jouent un rôle déterminant dans la structure des échanges internationaux. Toutefois, les évolutions des marchés des produits couverts par les Perspectives sont de plus en plus déterminées par la demande.

Bien que la structure des échanges et de l'alimentation ne soit pas du tout la même dans les pays Membres de l'OCDE et dans les autres pays, certaines similitudes sont à noter pour un certain nombre de produits. Par exemple, parmi les quatre grands groupes de produits considérés dans les Perspectives (céréales, huiles alimentaires, produits animaux et sucre) les céréales occupaient autrefois une place prédominante sur le marché international. Actuellement la part des céréales est en recul dans les importations agricoles totales : elle représente moins de 50 % dans les pays non membres et moins d'un tiers dans les pays de l'OCDE. Parallèlement au fléchissement des importations de céréales, les pays développés et en développement importent de plus grandes quantités de produits agricoles transformés et de plus grande valeur, notamment des produits laitiers et animaux.

Cette évolution de la composition des échanges reflète la hausse des revenus, l'évolution des prix relatifs, l'urbanisation et l'évolution des préférences des consommateurs, qui ont modifié leurs habitudes alimentaires tant dans les pays de l'OCDE qu'ailleurs. En conséquence de l'accroissement des revenus, les consommateurs diversifient leur alimentation et y ajoutent des produits plus chers et de plus grande valeur. Ces changements apparaissent dans l'augmentation projetée des volumes et de la composition des échanges mondiaux de produits agricoles.

Les dépenses d'alimentation et les réponses à la modification des revenus ne sont pas les mêmes dans les pays développés et en développement. Dans les pays de l'OCDE, la plupart des consommateurs peuvent actuellement acheter les produits qu'ils préfèrent sur le marché. La hausse des revenus ne modifiera donc guère l'alimentation et les achats de produits alimentaires des consommateurs sur ces marchés parvenus à maturité. Dans les pays en développement, l'amélioration des revenus aura en revanche un effet immédiat et prononcé sur l'alimentation, qui deviendra plus riche en protéines et en produits de plus grande valeur. Cette tendance se répercutera sur les échanges de produits agricoles bruts mais aussi de produits transformés. Le déclin des prix réels des produits alimentaires aura, aux niveaux de revenus actuels, des effets analogues.

Tableau 5. Consommation par habitant de quelques produits agricoles (kg/personne)

	Moyenne	taux de croissance annuel (%) (1)		
	2002-04	2014	1995-04	2005-14
World				
Blé	81.6	82.4	-0.36	0.27
Céréales secondaires	56.4	59.9	1.07	0.33
Riz	69.9	69.4	0.08	0.02
Total viande	31.2	34.5	3.38	0.88
Huiles végétales	13.1	16.4	3.62	1.73
OECD				
Blé	107.3	112.4	0.52	0.58
Céréales secondaires	114.5	131.6	3.30	0.70
Riz	19.6	19.0	0.42	-0.17
Total viande	64.5	69.9	7.03	0.73
Huiles végétales	21.6	26.1	1.62	1.56
Non-OECD				
Blé	75.5	75.7	-0.37	0.22
Céréales secondaires	42.4	43.8	-0.40	0.32
Riz	82.0	80.7	0.10	-0.06
Total viande	23.2	26.5	1.64	1.18
Huiles végétales	11.0	14.3	4.64	1.91

Note (1) : Le taux de croissance des moindres carré, r , est estimé par la régression linéaire suivante $\ln(x_t) = a + r \cdot t$

Econometrics and models and Econometrics forecasts Robert S. Pindyck.

Daniel L. Rubinfeld p 469.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Conséquences de ces changements, la consommation de viande par habitant a plus que doublé depuis le milieu des années 70 dans les pays non membres de l'OCDE, par exemple. Les projections indiquent qu'au cours de la prochaine décennie, les consommateurs des pays en développement auront une alimentation toujours plus riche en viande et en huiles végétales et consommeront moins de riz (tableau 5). La consommation de céréales par habitant dans ces pays devrait rester stable, mais l'utilisation totale de céréales continuera d'augmenter en raison de l'accroissement de la population et de l'utilisation accrue de céréales secondaires pour nourrir le bétail.

Parallèlement à la hausse des revenus, l'urbanisation rapide a également contribué à l'évolution des modes de vie et des préférences alimentaires et, partant, influé sur la structure des échanges de produits agricoles. Ces évolutions ont été particulièrement sensibles ces dernières années dans les pays en développement. Les habitants des villes, toujours plus nombreux et bénéficiant d'un pouvoir d'achat accru, ont stimulé la demande non seulement de produits plus diversifiés mais aussi de produits prêts à l'emploi ou plus rapides à préparer. Cette demande croissante a fait augmenter les importations de produits transformés et de grande valeur. Selon les estimations des Nations Unies, la population urbaine mondiale devrait croître d'au moins 25 % d'ici 2015 (phénomène attendu dans la plupart des pays en développement d'Afrique et d'Asie). A cette époque, plus de la moitié de la population mondiale devrait vivre en ville. Conjugué à la croissance des revenus, le mode de vie particulier des populations urbaines devrait contribuer à accélérer l'expansion de la part des produits alimentaires transformés et de grande valeur dans les échanges mondiaux.

Les défis liés au système alimentaire mondial

Outre ces facteurs qui agissent au niveau de la demande, la concentration et la mondialisation accrues de l'industrie agroalimentaire joueront un rôle déterminant dans l'évolution des courants d'échanges de produits agricoles. La mondialisation, ou la dynamique d'intégration rapide de l'économie résultant de la réduction des obstacles aux échanges et à l'investissement et de la baisse des coûts de transport et de transaction, se manifeste par l'émergence de sociétés multinationales. L'industrie agroalimentaire ne fait pas exception à la règle, et les chaînes de supermarché de plus en plus concentrées opérant au niveau mondial sont en plein essor. Toutefois, l'intégration croissante de l'environnement commercial au plan mondial entraîne aussi une convergence des préférences alimentaires et de la composition de l'alimentation dans les pays, qui stimule à son tour les changements structurels en cours dans la filière agroalimentaire et dans la distribution. En conséquence, les multinationales agroalimentaires sont, dans une large mesure, à la fois la cause et la conséquence de l'évolution du système alimentaire mondial.

Ces entreprises multinationales transcendent par définition les frontières nationales et favorisent l'interdépendance des économies et l'intensification des flux d'échanges. Pour gérer et harmoniser les flux de produits tout au long de la filière alimentaire, elles impliquent aussi une coordination verticale des systèmes de commercialisation. Ces systèmes visent à assurer que les normes de produits et de procédés applicables aux produits alimentaires sont respectées à tous les stades de la filière, de façon à réduire les coûts de transactions. Par conséquent, les nouveaux systèmes mondialisés de production et de distribution des produits alimentaires jouent un rôle croissant dans l'intégration des pays en développement dans les marchés alimentaires mondiaux. La mondialisation a produit, non sans polémique, des gains pour ceux qui ont participé au processus, en améliorant la rentabilité des capitaux investis par les producteurs et en offrant aux consommateurs une plus grande variété de produits moins chers.

L'entrée dans la "chaîne de valeur mondiale" passe par le respect des normes sectorielles

Dans la mesure où l'évolution de l'économie alimentaire mondiale est déterminée par les entreprises multinationales, ce sont ces entreprises qui déterminent aussi les sources d'approvisionnement et les flux commerciaux. Les producteurs agricoles doivent donc, pour pouvoir entrer dans la chaîne de valeur mondiale, respecter impérativement les critères exigés par ces entreprises, qui à leur tour reflètent les préférences des consommateurs, les inquiétudes de la société civile ainsi que les efforts de l'industrie pour améliorer l'efficacité du déplacement des produits le long de la chaîne alimentaire. Cela est vrai aussi bien pour les producteurs des pays développés qu'en développement. Cependant, et en particulier dans le cas des pays en développement, on craint de plus en plus que même si plus de progrès sont faits pour réduire les mesures restrictives à la frontière dans les pays de l'OCDE (comme par exemple dans le cadre de l'initiative TSA de l'Union Européenne), l'ouverture des marchés à ces pays soit aussi contrariée par le fait que les producteurs des pays en développement ne sont pas toujours en mesure de respecter les critères exigés.

Pour participer au système alimentaire mondial, ou pouvoir accéder à la chaîne de valeur mondiale, les agriculteurs devront non seulement utiliser des méthodes de production efficaces et compétitives, mais aussi s'assurer que leurs produits répondent aux spécifications prescrites. Ces spécifications peuvent concerner les *produits* qui doivent présenter certaines caractéristiques pour répondre aux demandes des consommateurs modernes en matière d'innocuité et de qualité des produits ou de disponibilité tout au long de l'année, par exemple. Elles peuvent aussi s'appliquer de façon tout aussi contraignante aux *procédés*, et concerner par exemple l'utilisation, ou non, de produits chimiques, d'organismes génétiquement modifiés (OGM) ou de pesticides dans le cas des produits

végétaux, le respect du bien-être des animaux dans le cas de la production de viande et de produits laitiers, ou encore la protection de l'environnement.

Dans l'évolution d'ensemble, il existe des marchés pour lesquels certaines exigences sont moins strictes et les prix proportionnellement moins élevés. Lorsque des denrées alimentaires sont disponibles à des normes qui excèdent les critères minimum légaux, le consommateur qui possède toute l'information devrait être en mesure de choisir s'il veut payer un prix inférieur pour des produits qui respectent ces critères minimum, ou s'il veut payer une prime pour la nourriture offerte par des producteurs et transformateurs qui choisissent d'offrir une qualité plus élevée. Les agriculteurs qui ne sont pas capables ou ne désirent pas répondre aux critères les plus élevés pourraient être des concurrents efficaces sur ces marchés où les critères sont moins exigeants.

Dans le contexte de la réorganisation structurelle de l'économie alimentaire, les entreprises de transformation et de distribution de produits alimentaires opérant au niveau mondial ont recours à leurs propres normes de produits et de procédés pour s'assurer que les produits présentent les caractéristiques requises par les consommateurs finaux. Les agents qui souhaitent participer à la chaîne de valeur mondiale devront donc de plus en plus prouver que ces normes ont été respectées. Cela pourra nécessiter des investissements et ajustements très importants, notamment pour les agriculteurs des pays en développement.

Les politiques y contribuent

La question de l'accès aux marchés protégés, pas seulement dans les pays de l'OCDE mais aussi dans un certain nombre de pays en développement, est au coeur des négociations commerciales multilatérales en cours. Les pays en développement ne sont certes pas les seuls intéressés mais les enjeux sont beaucoup plus importants pour bon nombre d'entre eux puisque la libéralisation des échanges de produits agricoles est un élément clé de leur développement économique compte tenu de la place qu'occupe l'agriculture dans leur PIB total. La croissance économique dans les pays en développement a des chances de tirer profit d'un accès plus large aux marchés des pays de l'OCDE ainsi que de meilleures opportunités d'exportations vers d'autres pays en développement à condition qu'eux aussi réduisent leur protection à la frontière. Cependant, comme on l'a vu plus haut, l'élimination des barrières aux flux de capitaux et des pratiques restrictives en matière d'échanges et de concurrence pourraient ne pas suffire à régler les problèmes. Dans une économie développée, le marché est supposé fournir les incitations nécessaires aux secteurs qui doivent se réformer. Dans le contexte des pays en développement, une action gouvernementale concertée pourrait être également utile pour permettre aux agriculteurs de s'adapter aux besoins des transformateurs et des distributeurs modernes de produits alimentaires, et faire en sorte que les petits producteurs de ces pays puissent coexister avec les entreprises multinationales agroalimentaires opérant à l'échelle mondiale, et récolter les fruits de la mondialisation.

Il ressort clairement des Perspectives qu'un grand nombre de pays développés et en développement ont déjà mis en place un cadre leur permettant de recueillir les fruits de la mondialisation. Pour les autres pays en développement susceptibles de tirer avantage de l'évolution et de la mondialisation croissante des échanges de produits alimentaires, ce système pourrait être un moteur de développement.

ANNEXE 1. TABLEAUX STATISTIQUES

1. Hypothèses économiques.....	31
2. Prix mondiaux.....	33
3. Hypothèses concernant les marchés des céréales.....	34
4. Projections mondiales de céréales.....	36
5. Hypothèses concernant les marchés des oléagineux.....	37
6. Projections mondiales d'oléagineux.....	38
7. Principales hypothèses concernant le marché du bétail.....	39
8. Projections mondiales de viandes.....	40
9. Principales hypothèses concernant le marché des produits laitiers.....	41
10. Projections mondiales du secteur laitier (beurre et fromage).....	44
11. Projections mondiales du secteur laitier (poudres et caséine).....	45
12. Projections mondiales des échanges.....	46
13. Hypothèses concernant les marchés du sucre.....	47
14. Projections mondiales de sucre (en équivalent sucre brut).....	48
Sigles et abréviations.....	49

Annexe Tableau 1. - HYPOTHÈSES ÉCONOMIQUES

I HYPOTHÈSES ÉCONOMIQUES

Année civile (a)		Moyenne											
		1999-03	2004est	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
PIB réel (b)													
Australie	%	3.4	3.6	3.8	3.6	3.3	3.1	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Canada	%	3.6	3.0	3.3	3.1	3.1	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
UE 15	%	1.9	1.8	1.9	2.5	2.6	2.3	2.1	2.0	2.2	2.2	2.2	2.2
Japon	%	1.1	4.0	2.1	2.3	1.3	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
Corée	%	6.4	5.0	4.5	5.0	4.6	4.4	4.4	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3
Mexique	%	2.4	4.2	3.9	4.2	3.8	3.8	3.9	4.0	3.9	3.9	3.9	3.9
Nouvelle Zélande	%	3.8	4.8	2.1	2.6	3.3	3.1	3.2	3.0	3.1	3.1	3.1	3.1
Norvège	%	1.9	3.2	3.2	2.9	2.4	2.5	2.4	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Suisse	%	1.2	1.9	1.9	2.0	1.6	1.5	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6
Turquie	%	1.8	8.0	5.0	5.0	4.9	4.7	4.5	4.4	4.3	4.3	4.3	4.3
États-Unis	%	2.8	4.4	3.3	3.6	3.4	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2
OCDE (c) (e)	%	2.3	3.3	2.8	3.1	2.9	2.7	2.6	2.5	2.6	2.6	2.6	2.6
Argentine	%	-1.8	8.2	3.3	3.4	3.3	3.4	3.3	3.3	3.2	3.2	3.2	3.2
Brésil	%	2.0	1.8	2.9	4.9	4.5	4.4	3.8	3.6	3.9	3.9	3.9	3.9
Chine	%	8.0	11.3	9.0	8.6	8.3	8.2	7.2	7.0	7.4	7.4	7.4	7.4
Inde	%	5.8	6.0	6.5	6.0	6.0	5.8	5.7	5.6	5.5	5.5	5.4	5.4
Russie	%	8.1	6.6	9.4	4.9	2.5	2.6	2.3	1.7	2.2	2.2	2.2	2.2
Afrique du Sud	%	2.7	2.7	3.2	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	3.4	3.4
IPC (b)													
Australie	%	3.2	2.3	2.4	2.6	2.6	2.5	2.2	2.2	2.3	2.3	2.3	2.3
Canada	%	3.6	1.9	2.0	1.8	2.1	2.0	1.7	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
UE 15	%	2.0	2.1	2.0	1.7	1.6	1.6	1.5	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6
Japon	%	-0.6	-0.1	0.1	0.6	0.9	1.3	1.3	1.5	1.4	1.4	1.4	1.4
Corée	%	2.7	3.7	3.5	3.0	3.0	3.0	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9
Mexique	%	8.4	4.6	4.5	3.4	3.2	3.2	3.6	3.5	3.4	3.4	3.4	3.4
Nouvelle Zélande	%	1.9	2.3	3.0	2.8	2.2	2.3	2.1	2.1	2.2	2.2	2.2	2.2
Norvège	%	2.4	0.5	1.9	2.1	2.7	2.5	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
Suisse	%	0.9	0.8	1.2	0.9	0.7	0.8	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7
Turquie	%	58.8	25.3	11.1	10.3	7.1	6.8	5.0	5.8	3.8	4.9	4.9	4.9
États-Unis	%	2.4	2.6	2.4	2.1	2.2	2.2	1.5	1.5	1.7	1.7	1.7	1.7
OCDE (c,e)	%	3.0	2.4	2.2	1.9	1.9	2.0	1.7	1.7	1.8	1.8	1.8	1.8
Argentine	%	6.8	4.8	7.1	7.9	6.3	5.2	4.2	3.9	4.4	4.4	4.4	4.4
Brésil	%	9.7	7.8	6.7	5.3	5.5	4.9	4.7	4.6	4.8	4.8	4.8	4.8
Chine	%	-0.1	4.2	3.1	2.6	2.4	2.5	2.9	3.1	2.8	2.8	2.8	2.8
Inde	%	5.0	4.0	5.0	5.9	4.1	2.9	2.3	3.2	2.0	2.5	2.5	2.5
Russie	%	8.1	10.8	9.6	7.1	3.8	3.1	3.5	2.3	3.0	3.0	3.0	3.0
Afrique du Sud	%	2.7	5.7	5.6	4.7	4.7	5.0	5.1	5.0	5.3	5.1	5.1	5.1

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Annexe Tableau 1. - HYPOTHÈSES ÉCONOMIQUES (suite)

I HYPOTHÈSES ÉCONOMIQUES (suite)

Année civile (a)		Moyenne											
		1999-03	2004est	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
POPULATION													
Australie	million	19.4	20.1	20.3	20.5	20.7	20.8	21.0	21.1	21.3	21.4	21.5	21.7
Canada	million	31.0	31.9	32.1	32.3	32.5	32.7	32.9	33.0	33.1	33.2	33.3	33.4
UE 25	million	453.3	455.8	456.6	457.3	457.9	458.5	459.1	459.6	460.0	460.4	460.7	460.9
Japon	million	127.2	127.6	127.6	127.6	127.6	127.4	127.2	127.0	126.6	126.3	125.9	125.5
Corée	million	47.3	48.2	48.5	48.7	48.9	49.1	49.3	49.5	49.6	49.8	49.9	50.0
Mexique	million	99.1	103.2	104.7	106.2	107.7	109.2	110.7	112.2	113.7	115.2	116.8	118.3
Nouvelle Zélande	million	3.9	4.0	4.1	4.1	4.1	4.2	4.2	4.2	4.2	4.3	4.3	4.3
Norvège	million	4.5	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7
Suisse	million	7.2	7.4	7.4	7.4	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5
Turquie	million	68.5	71.7	72.6	73.6	74.5	75.4	76.3	77.2	78.0	78.8	79.7	80.5
États Unis	million	285.5	294.1	296.6	299.1	301.5	303.8	306.2	308.5	310.8	313.1	315.3	317.6
OCDE (c)	million	1147.0	1168.7	1175.1	1181.4	1187.5	1193.3	1198.9	1204.4	1209.6	1214.7	1219.7	1224.5
Argentine	million	37.5	38.8	39.2	39.5	39.9	40.2	40.6	40.9	41.3	41.7	42.0	42.4
Brésil	million	172.3	178.4	180.4	182.5	184.5	186.5	188.5	190.5	192.4	194.4	196.3	198.2
Chine	million	1269.5	1297.0	1305.6	1313.8	1322.0	1330.4	1338.7	1347.1	1355.4	1363.8	1372.1	1380.3
Inde	million	1031.9	1079.5	1094.6	1109.4	1124.1	1138.5	1152.6	1166.5	1180.2	1193.5	1206.4	1219.2
Russie	million	145.7	144.3	143.8	143.2	142.6	142.1	141.5	140.8	140.2	139.6	138.9	138.3
Afrique du Sud	million	44.2	45.0	45.2	45.3	45.5	45.6	45.8	46.0	46.2	46.4	46.6	46.8
Autres pays d'Afrique	million	690.7	735.8	750.6	765.1	780.0	795.1	810.5	826.1	841.7	857.6	873.8	890.1
Autres pays d'Asie	million	1054.9	1106.6	1124.1	1141.7	1159.1	1176.3	1193.4	1210.3	1227.1	1243.8	1260.5	1277.2
Autres pays d'Europe	million	87.7	86.4	85.9	85.5	85.1	84.7	84.3	83.9	83.4	83.0	82.6	82.2
Autres pays d'Am. Latine	million	198.1	208.2	211.4	214.6	217.6	220.7	223.8	226.8	229.9	233.0	236.0	239.0
TAUX DE CHANGE													
Australie	AUD/USD	1.72	1.36	1.33	1.33	1.33	1.33	1.33	1.33	1.33	1.33	1.33	1.33
Canada	CAD/USD	1.50	1.30	1.20	1.20	1.20	1.20	1.20	1.20	1.20	1.20	1.20	1.20
UE 15	EUR/USD	1.02	0.81	0.77	0.77	0.77	0.77	0.77	0.77	0.77	0.77	0.77	0.77
Japon	JPY/USD	116.73	108.37	105.70	105.70	105.70	105.70	105.70	105.70	105.70	105.70	105.70	105.70
Corée	'000 KRW/USD	1.21	1.15	1.11	1.11	1.11	1.11	1.11	1.11	1.11	1.11	1.11	1.11
Mexique	MXN/USD	9.75	11.30	11.43	11.43	11.43	11.43	11.43	11.43	11.43	11.43	11.43	11.43
Nouvelle-Zélande	NZD/USD	2.07	1.51	1.45	1.45	1.45	1.45	1.45	1.45	1.45	1.45	1.45	1.45
Argentine	ARS/USD	1.83	2.94	3.13	3.24	3.31	3.36	3.39	3.39	3.40	3.40	3.41	3.41
Brésil	BRL/USD	2.40	2.99	3.13	3.27	3.38	3.49	3.59	3.72	3.84	3.97	4.09	4.23
Chine	CNY/USD	8.28	8.28	7.93	7.72	7.75	7.72	7.93	8.05	8.16	8.26	8.37	8.48
Inde	INR/USD	46.21	45.83	47.32	48.27	49.13	49.87	51.63	52.46	53.61	54.80	56.00	57.24
Russie	RUR/USD	28.79	29.10	28.40	28.00	28.73	29.38	30.53	31.11	31.94	32.80	33.68	34.58
Afrique du Sud	ZAR/USD	7.95	6.79	7.65	8.11	8.15	8.24	8.33	8.52	8.65	8.78	8.92	9.05

a) Pour les pays de l'OCDE, les données historiques du PIB réel, de la population et du taux de change proviennent des Perspectives Économiques de l'OCDE No. 76, décembre 2004, et pour celles de l'IPC, des "Principaux Indicateurs Économiques" de l'OCDE, décembre 2004. Pour les économies non membres, les données macroéconomiques historiques proviennent de la Banque Mondiale, septembre 2004. Les hypothèses correspondant à la période de projection se basent sur les dernières projections macroéconomiques du Département Économique de l'OCDE, les projections de la Banque Mondiale et les réponses au questionnaire envoyé aux pays experts agricoles des pays membres. Les données de l'Union Européenne sont un agrégat de la zone euro. b) Variation annuelle en pourcentage. Pour les économies non membres, l'indice implicite de prix de la consommation privée est utilisée. c) L'Islande n'est pas comprise. d) Exclut les Autres États Indépendants, l'Argentine, la Chine, le Brésil et la Russie. Source: Banque Mondiale, septembre 2004. e) Moyenne pondérée des taux de croissance annuels du PIB réel et de l'IPC dans les pays membres basée sur des poids utilisant le PIB et les parités de pouvoir d'achat (PPA) de 1995.

est: estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Annexe Tableau 2. – PRIX MONDIAUX (a)

2 PRIX MONDIAUX (a)

		Moyenne											
		99/00-03/04	04/05est	05/06	06/07	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15
BLÉ													
prix (b)	USD/t	133.7	151.9	157.4	163.7	162.9	161.8	162.2	162.8	163.3	162.9	162.3	161.6
CÉRÉALES SECONDAIRES													
prix (c)	USD/t	98.8	101.3	109.9	117.2	118.6	118.8	119.1	120.1	120.6	120.9	120.6	120.6
RIZ													
prix (d)	USD/t	205.4	256.4	273.7	275.4	277.8	283.3	289.3	297.2	305.5	312.2	317.9	321.8
OLÉAGINEUX													
prix (e)	USD/t	234.3	234.6	228.5	235.5	236.6	242.5	246.3	251.3	253.7	257.3	260.4	264.3
TOURTEAUX D'OLÉAGINEUX													
prix (f)	USD/t	180.7	151.1	145.8	151.0	150.4	152.2	154.8	158.3	159.5	161.5	163.4	166.0
HUILES VÉGÉTALES													
prix (g)	USD/t	437.2	532.2	523.0	529.8	544.3	563.3	570.6	580.1	590.8	601.4	610.4	618.5
SUCRE													
prix, raw sugar (h)	USD/t	179.0	219.1	188.6	182.3	179.3	195.7	174.2	172.0	169.8	185.2	172.0	165.3
prix, refined sugar (i)	USD/t	225.4	251.9	222.2	215.6	212.5	229.3	207.2	205.0	202.8	218.3	205.0	198.4
VIANDE BOVINE													
prix, UE (j)	EUR/100 kg pcp	243.4	241.6	240.1	241.6	246.0	247.8	249.7	253.3	255.5	255.0	256.4	257.3
prix, US (k)	USD/100 kg pcp	255.8	295.9	284.6	270.4	264.4	252.1	253.7	254.4	252.4	249.8	255.3	265.8
prix, Argentine (l)	ARS/100 kg pcp	240.9	318.1	345.0	386.1	423.2	439.5	448.8	476.8	491.0	508.3	523.9	536.7
VIANDE PORCINE													
prix, UE (m)	EUR/100 kg pcp	128.6	123.1	125.9	133.0	135.7	132.0	128.9	129.7	132.3	131.7	133.9	135.0
prix, US (n)	USD/100 kg pcp	121.8	157.7	146.0	128.2	129.6	134.2	139.6	146.1	144.0	140.7	145.8	147.6
prix, Brésil (o)	BRL/100 kg pcp	142.1	205.5	191.5	190.4	202.7	210.6	220.3	220.5	234.1	241.1	255.1	258.7
VIANDE DE VOLAILLE													
prix, UE (p)	EUR/100 kg pac	99.8	90.8	90.0	90.6	90.4	90.5	90.9	91.1	91.1	91.3	91.5	91.8
prix, US (q)	USD/100 kg pac	128.3	164.1	163.2	170.1	158.2	151.2	149.4	149.3	147.6	145.5	143.4	142.6
VIANDE OVINE													
prix, Nouvelle-Zélande (r)	NZD/100 kg pcp	350.2	374.1	372.3	374.9	391.6	395.7	397.8	401.4	403.3	404.5	405.0	405.5
BEURRE													
prix (s)	USD/100 kg	135.2	186.7	186.4	182.8	176.4	180.4	181.9	182.5	183.0	184.3	185.0	186.2
FROMAGE													
prix (t)	USD/100 kg	188.2	270.6	247.9	237.9	229.4	221.6	222.6	224.1	225.4	226.3	227.4	228.7
LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE													
prix (u)	USD/100 kg	165.0	202.6	199.5	197.6	192.4	195.5	197.5	198.3	198.8	199.5	200.0	200.2
LAIT ENTIER EN POUDRE													
prix (v)	USD/100 kg	169.1	211.0	207.2	200.9	193.5	197.3	199.9	201.6	202.7	203.4	204.2	204.5
POUDRE DE LACTOSÉRUM													
Prix de gros, US (w)	USD/100 kg	44.0	40.3	39.4	39.8	40.5	41.9	42.7	42.8	42.2	41.7	42.3	42.3
CASÉINE													
prix (x)	USD/100 kg	424.1	495.4	443.0	437.7	466.8	473.2	480.5	485.0	487.5	489.3	491.3	491.2

a) Ce tableau est une compilation de l'information sur les prix présentés dans les tableaux détaillés par produits de cette annexe. Les prix pour les produits végétaux sont en année campagne et ceux pour les viandes et les produits laitiers sont en année calendaire (par ex. 00/01 représente l'année calendaire 2000). b) Prix f.a.b. du blé rouge d'hiver de catégorie No.2, protéine ordinaire, ports des États-Unis (juin/mai). c) Prix à l'exportation f.a.b. du maïs jaune de catégorie No.2, aux ports des États-Unis (septembre/août). d) Prix du riz usiné, 100%, grade b, quote du prix nominal f.a.b. Bangkok (août/juillet). e) Prix moyen pondéré des oléagineux, port Européen. f) Prix moyen pondéré des tourteaux d'oléagineux, port Européen. g) Prix moyen pondéré des huiles oléagineuses et de l'huile de palme, port Européen. h) Prix mondial du sucre brut, New York No 11, f.a.b. arrimé au port des Caraïbes (Brésil inclus), prix vrac au comptant, sept/août. i) Prix du sucre raffiné, Londres No 5, f.a.b. Europe, au comptant, sept/août. j) Prix à la production. k) Bouvillons, 1100-1300 livres pv, Nebraska - le facteur de conversion pv vers pcp est 0.63.

l) Prix de gros des bouvillons à Buenos Aires, jeunes taureaux. m) Prix à la production des porcs. n) Gorets châtrés et cochettes, Iowa, So. Minn. No 1-3, 230-251 livres pv - le facteur de conversion pv vers pcp est 0.74. o) Prix à la production. p) Moyenne pondérée des prix de référence de la volaille vivante, à la ferme, haute qualité, (conversion de pv à pac de 0.75), UE15 commençant en 1995. q) Moyenne pondérée des prix de gros des poulets de chair, 12 villes. r) Prix du barème pour l'agneau, moyenne toutes catégories. s) Prix à l'exportation f.a.b., beurre à 82% m.g., Europe du Nord. t) Prix à l'exportation, f.a.b., fromage cheddar, tranches de 40 livres, Europe du Nord. u) Prix à l'exportation f.a.b., lait écrémé en poudre, catégorie extra, Europe du Nord. v) Prix à l'exportation f.a.b., lait entier en poudre 26% de matière grasse, Europe du Nord. w) Poudre de lactosérum comestible, Wisconsin, usine. x) Prix mondial, Nouvelle Zélande.

est: estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Annexe Tableau 3. - HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DES CÉRÉALES

3 HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DES CÉRÉALES

Campagne (a)		Moyenne											
		99/00-03/04	04/05est	05/06	06/07	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15
ARGENTINE													
Production végétale taxe à l'exportation	%	8	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Riz taxe à l'exportation	%	4	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
CANADA													
Contingents tarifaires (b)													
blé	kt	346	350	350	350	350	350	350	350	350	350	350	350
droits de douane intra quota	%	1.2	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
droits de douane hors quota	%	63	62	62	62	62	62	62	62	62	62	62	62
orge	kt	393	399	399	399	399	399	399	399	399	399	399	399
droits de douane intra quota	%	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
droits de douane hors quota	%	58	58	58	58	58	58	58	58	58	58	58	58
UNION EUROPÉENNE (c, d)													
Céréales prix de soutien (e)	EUR/t	107	101	101	101	101	101	101	101	101	101	101	101
Céréales compensatoires (f, g)	EUR/ha	284	290	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Riz prix de soutien (h)	EUR/t	298	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150
Taux de gel des terres obligatoire	%	10	5	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Paiement pour le gel des terres (g)	EUR/ha	291	290	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements directs pour les riz	EUR/ha	329	1 120	475	475	475	475	475	475	475	475	475	475
Blé contingents tarifaires (b)													
UE15	kt	946	3 332	3 332	3 332	3 332	3 332	3 332	3 332	3 332	3 332	3 332	3 332
UE10	kt	..	448	448	448	448	448	448	448	448	448	448	448
Céréales secondaires contingents tarifaires (b)													
UE15	kt	2 782	3 122	3 122	3 122	3 122	3 122	3 122	3 122	3 122	3 122	3 122	3 122
UE10	kt	..	347	347	347	347	347	347	347	347	347	347	347
Limites aux subventions à l'exportation (b)													
blé	mt	15.8	15.6	15.6	15.6	15.6	15.6	15.6	15.6	15.6	15.6	15.6	15.6
UE15	mt	14.7	14.4	14.4	14.4	14.4	14.4	14.4	14.4	14.4	14.4	14.4	14.4
UE10	mt	1.2	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
céréales secondaires (i)													
UE15	mt	10.9	10.8	10.8	10.8	10.8	10.8	10.8	10.8	10.8	10.8	10.8	10.8
UE10	mt	10.6	10.4	10.4	10.4	10.4	10.4	10.4	10.4	10.4	10.4	10.4	10.4
JAPON													
Riz programme de revivification	'000ha	985	1 020	1 020	1 020	1 020	1 020	1 020	1 020	1 020	1 020	1 020	1 020
Blé prix de soutien (j)	'000 JPY/t	146	138	138	138	138	138	138	138	138	138	138	138
Orge prix de soutien (k)	'000 JPY/t	125	119	119	119	119	119	119	119	119	119	119	119
Blé contingent tarifaire	kt	5 733	5 740	5 740	5 740	5 740	5 740	5 740	5 740	5 740	5 740	5 740	5 740
droits de douane intra quota	%	9.5	9.5	9.5	9.5	9.5	9.5	9.5	9.5	9.5	9.5	9.5	9.5
droits de douane hors quota	%	502	488	488	488	488	488	488	488	488	488	488	488
Orge contingent tarifaire	kt	1 367	1 369	1 369	1 369	1 369	1 369	1 369	1 369	1 369	1 369	1 369	1 369
droits de douane intra quota	%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
droits de douane hors quota	%	350	352	352	352	352	352	352	352	352	352	352	352
Riz contingent tarifaire (l)	kt	675	682	682	682	682	682	682	682	682	682	682	682
droits de douane intra quota	%	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
droits de douane hors quota	%	1 623	1 689	1 689	1 689	1 689	1 689	1 689	1 689	1 689	1 689	1 689	1 689
CORÉE													
Blé tarif	%	8.0	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4
Maïs contingent tarifaire	kt	6 102	6 102	6 102	6 102	6 102	6 102	6 102	6 102	6 102	6 102	6 102	6 102
droits de douane intra quota	%	1.8	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
droits de douane hors quota	%	417	404	404	404	404	404	404	404	404	404	404	404
Orge contingent tarifaire	kt	50	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54
droits de douane intra quota	%	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
droits de douane hors quota	%	372	359	359	359	359	359	359	359	359	359	359	359
Riz contingent (l)	kt	154	205	205	205	205	205	205	205	205	205	205	205
droits de douane intra quota	%	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Annexe Tableau 3. - HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DES CÉRÉALES (suite)

3 HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DES CÉRÉALES (suite)

Campagne (a)		Moyenne											
		99/00-03/04	04/05est	05/06	06/07	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15
MERCOSUR													
Blé tarif	%	12	12	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Céréales secondaires tarif	%	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Riz tarif	%	12	12	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
MEXIQUE													
Paiement de revenu céréalier (m)	MXN/ha	819	946	989	1 023	1 056	1 090	1 129	1 168	1 208	1 249	1 292	1 336
Blé tarif ALENA	%	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Programme social Fidelist	MXN mn	1 080	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tortilla subvention à la consommation	MXN mn	84	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Maïs contingent tarifaire	kt	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501
droits de douane intra quota	%	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
droits de douane hors quota	%	200	194	194	194	194	194	194	194	194	194	194	194
Orge contingent tarifaire	kt	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
droits de douane intra quota	%	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
droits de douane hors quota	%	119	115	115	115	115	115	115	115	115	115	115	115
ÉTATS-UNIS													
Taux de prêt du blé	USD/t	98.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0
Taux de prêt du maïs	USD/t	75.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8
Paielement, contrat de prod. flexible													
blé	USD/t	19.3	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9
maïs	USD/t	11.7	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3
CRP superficies (n)	mha	5.8	6.9	6.7	7.1	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5
blé	mha	2.7	3.6	3.4	3.6	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8
céréales secondaires	mha	3.0	3.3	3.3	3.5	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7
Limites aux subventions à l'exportation (b)													
blé	mt	14.7	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5
céréales secondaires	mt	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6
Blé paiement EEP (o)	USD/t	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
CHINE													
Blé prix de soutien	CNY/t	397	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Céréales secondaires prix de soutien	CNY/t	341	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Riz prix de soutien	CNY/t	1 301	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Blé contingent tarifaire	kt	..	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636
droits de douane intra quota	%	0.9	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
droits de douane hors quota	%	62	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65
Coarse grains tarif	%	8.1	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Maize contingent tarifaire	kt	3 510	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200
droits de douane intra quota	%	1.5	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7
droits de douane hors quota	%	46	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42
Riz contingent tarifaire	%	2 394	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320
droits de douane intra quota	%	0.9	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
droits de douane hors quota	%	53	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52
INDE													
Céréales sec. subventions aux intrants (p)	INR/t	1 598	1 427	1 427	1 427	1 427	1 427	1 427	1 427	1 427	1 427	1 427	1 427
Riz subventions aux intrants (p)	INR/t	741	732	732	732	732	732	732	732	732	732	732	732
Blé subventions aux intrants (p)	INR/t	1 842	2 017	2 017	2 017	2 017	2 017	2 017	2 017	2 017	2 017	2 017	2 017
Prix de soutien minimum													
maïs	INR/t	4 630	4 850	4 850	4 850	4 850	4 850	4 850	4 850	4 850	4 850	4 850	4 850
riz	INR/t	4 630	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500
blé	INR/t	5 960	6 200	6 200	6 200	6 200	6 200	6 200	6 200	6 200	6 200	6 200	6 200
Riz subvention à l'exportation	INR/t	1 969	3 132	3 132	3 132	3 132	3 132	3 132	3 132	3 132	3 132	3 132	3 132
Blé subvention à l'exportation	INR/t	1 199	1 940	1 940	1 940	1 940	1 940	1 940	1 940	1 940	1 940	1 940	1 940
Blé droit de douane	%	88	88	88	88	88	88	88	88	88	88	88	88
Maïs droit de douane	%	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Riz droit de douane	%	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
Orge droit de douane	%	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

a) Débutant avec la campagne de commercialisation - voir glossaire terminologique pour les définitions. b) Année débutant le 1er juillet. c) Prix et paiements en Euro du marché - voir glossaire. d) Les agriculteurs de l'UE bénéficient aussi du régime de paiement unique par exploitation, qui fournit des paiements à taux plat indépendants des décisions de la production courante et des développements des marchés. La somme totale dépensée sous le régime de paiement unique, avant modulation, est supposée passer de 26.9 milliards d'Euros en 2005 à 28.4 milliards d'Euros en 2008, pour l'intégralité des 15 premiers états membres. Le nombre final est équivalent à 233 Euros par hectare de terre agricole éligible. Pour les pays accédants, les paiements sont introduits avec l'hypothèse de suppléments maximaux des budgets nationaux. Du fait de la modulation, entre 2.7% et 4.6% du total du paiement unique par exploitation ira en dépenses rurales de développement plutôt que directement aux exploitants.

e) Prix d'intervention commun au blé tendre, à l'orge, au maïs, au seigle et au sorgho. f) Paiements compensatoires de surface. g) Paiements réels faits par hectare, sur la base de rendements de référence. h) Soumis à une limite d'achat de 75 000 tonnes par an. i) Exclut 0.4 millions de tonnes d'exportations de pommes de terre féculières. La limite aux subventions à l'exportation est à l'origine de 10.8 mt. j) Prix d'achat officiel du blé produit dans le pays. k) Prix d'achat officiel de l'orge fourragère, 2nd grade, 1ère classe. l) Base riz décortiqué. m) S'applique aux producteurs de blé, de maïs et de sorgho. n) Inclut le blé, l'orge, le maïs, l'avoine et le sorgho. o) Moyenne par tonne totale exportée. p) les subventions aux intrants de l'Inde consistent en subventions pour l'électricité, l'engrais et l'irrigation.

Note : La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires sont basées sur les taux NPF prévus au barème de l'OMC et excluent ceux établis dans le cadre d'accords préférentiels ou régionaux qui peuvent être substantiellement différents. Les droits de douane sont des moyennes de plusieurs lignes de produits. Les taux spécifiques sont convertis en taux ad valorem à l'aide des prix mondiaux des Perspectives. Les contingents à l'importation sont ceux basés sur des accords mondiaux prévus au barème de l'OMC et non ceux alloués aux partenaires préférentiels dans le cadre des accords régionaux ou autres. Pour le Mexique, le droit de douane intra quota ALENA du maïs et de l'orge est égal à zéro, tandis que le contingent tarifaire devient illimité en 2003 pour l'orge et en 2008 pour le maïs.

est: estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Annexe Tableau 4. - PROJECTIONS MONDIALES DE CÉRÉALES

4 PROJECTIONS MONDIALES DE CÉRÉALES

Campagne (a)		Moyenne											
		99/00-03/04	04/05est	05/06	06/07	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15
BLÉ													
OCDE (b)													
Production	mt	241.9	263.9	257.9	262.3	265.8	269.0	270.2	273.5	275.6	278.2	280.1	281.8
Consommation	mt	194.0	199.5	199.1	200.8	202.6	204.9	206.6	208.3	209.7	211.3	212.9	214.5
alimentation animale	mt	67.8	70.9	69.9	70.5	70.9	72.2	72.7	73.2	73.6	74.3	75.1	75.9
Stocks, fin de période	mt	56.1	53.4	53.8	55.4	57.4	58.9	58.9	59.2	59.6	60.2	60.9	61.6
Non OCDE													
Production	mt	336.2	357.2	356.8	358.9	367.7	374.1	379.2	384.2	389.6	395.1	400.7	406.3
Consommation	mt	401.1	405.7	408.2	408.7	415.0	423.5	430.3	436.9	443.2	449.3	455.3	461.3
alimentation animale	mt	40.1	36.7	35.9	36.1	36.8	37.8	38.8	40.0	41.0	42.1	43.2	44.4
Échanges nets (d)	mt	-50.8	-47.7	-47.8	-49.3	-50.6	-52.0	-53.0	-54.3	-55.0	-55.7	-55.9	-56.0
Stocks, fin de période	mt	167.6	116.9	113.3	112.8	116.0	118.6	120.5	122.2	123.6	125.1	126.4	127.4
MONDE (c)													
Production	mt	578.1	621.1	614.7	621.2	633.4	643.1	649.3	657.7	665.2	673.4	680.8	688.1
Consommation	mt	595.2	605.2	607.3	609.5	617.6	628.4	636.9	645.2	652.9	660.6	668.2	675.8
alimentation animale	mt	107.9	107.6	105.7	106.6	107.6	110.0	111.5	113.1	114.7	116.4	118.4	120.3
Stocks, fin de période	mt	223.7	170.3	167.1	168.2	173.5	177.5	179.4	181.4	183.1	185.3	187.3	189.1
Prix (e)	USD/t	133.7	151.9	157.4	163.7	162.9	161.8	162.2	162.8	163.3	162.9	162.3	161.6
CÉRÉALES SECONDAIRES													
OCDE (b)													
Production	mt	471.6	542.7	508.1	516.2	522.8	527.7	532.3	538.8	544.7	550.0	554.8	559.2
Consommation	mt	453.6	485.9	488.2	489.3	494.1	499.7	503.9	507.6	510.9	514.1	517.4	520.7
alimentation animale	mt	332.0	345.9	341.0	340.6	342.9	346.1	349.0	351.5	353.8	355.9	358.1	360.5
Stocks, fin de période	mt	91.4	110.9	106.2	103.5	102.5	102.2	100.7	99.3	98.0	96.7	95.6	94.0
Non OCDE													
Production	mt	422.3	460.3	458.7	468.2	481.2	493.3	503.4	512.3	520.7	530.3	539.9	549.4
Consommation	mt	461.0	494.6	498.7	505.8	515.6	525.6	537.1	548.7	560.0	571.0	582.0	593.1
alimentation animale	mt	262.4	283.5	286.6	292.6	299.2	305.5	313.6	321.9	330.0	337.6	345.2	352.9
Échanges nets (d)	mt	-22.8	-26.4	-28.9	-34.0	-34.1	-32.6	-34.3	-36.8	-39.5	-41.4	-42.8	-44.5
Stocks, fin de période	mt	122.9	75.8	64.6	61.0	60.7	61.0	61.6	62.0	62.1	62.8	63.6	64.4
MONDE (c)													
Production	mt	893.9	1002.9	966.8	984.5	1004.0	1021.0	1035.7	1051.0	1065.4	1080.3	1094.7	1108.6
Consommation	mt	914.6	980.4	987.0	995.1	1009.7	1025.3	1041.0	1056.3	1070.9	1085.1	1099.4	1113.8
alimentation animale	mt	594.4	629.3	627.6	633.2	642.0	651.6	662.6	673.4	683.7	693.5	703.3	713.3
Stocks, fin de période	mt	214.3	186.6	170.8	164.5	163.2	163.2	162.3	161.3	160.1	159.6	159.2	158.4
Prix (f)	USD/t	98.8	101.3	109.9	117.2	118.6	118.8	119.1	120.1	120.6	120.9	120.6	120.6
RIZ													
OCDE (b)													
Production	mt	23.2	23.7	23.0	23.1	23.1	23.1	23.1	23.2	23.3	23.3	23.4	23.4
Consommation	mt	23.2	22.5	22.7	22.8	22.9	23.0	23.1	23.1	23.2	23.2	23.3	23.4
Stocks, fin de période	mt	7.6	7.3	7.2	7.1	7.0	7.1	7.2	7.2	7.2	7.3	7.5	7.6
Non OCDE													
Production	mt	376.7	384.4	398.4	409.5	413.0	416.4	421.0	425.9	430.0	434.2	438.6	442.7
Consommation	mt	388.7	399.5	401.3	407.5	413.1	417.4	421.2	425.9	430.2	434.4	438.7	442.6
Échanges nets (d)	mt	-1.4	-0.9	-1.3	-1.1	-1.1	-0.9	-0.7	-0.9	-0.9	-0.8	-0.7	-0.6
Stocks, fin de période	mt	126.0	70.2	68.5	71.6	72.6	72.5	73.0	73.9	74.5	75.1	75.7	76.3
MONDE (c)													
Production	mt	399.9	408.1	421.4	432.5	436.1	439.5	444.1	449.2	453.3	457.6	461.9	466.1
Consommation	mt	411.9	422.1	424.0	430.3	436.0	440.4	444.3	449.0	453.4	457.7	462.0	466.0
Stocks, fin de période	mt	133.7	77.5	75.7	78.8	79.7	79.6	80.2	81.1	81.7	82.4	83.2	84.0
Prix (g)	USD/t	205.4	256.4	273.7	275.4	277.8	283.3	289.3	297.2	305.5	312.2	317.9	321.8

a) Débutant avec la campagne de commercialisation - voir le glossaire terminologique pour les définitions. b) L'Islande n'est pas comprise mais Chypre, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, Malte et la Slovaquie le sont. c) La source des données historiques est l'USDA. d) Les exportations (importations) nettes de la zone non OCDE sont égales aux importations (exportations) nettes de l'OCDE. e) Prix f.a.b. du blé rouge d'hiver de catégorie No.2, protéine ordinaire, ports des États-Unis (juin/mai). f) Prix à l'exportation f.a.b. du maïs jaune de catégorie No.2, aux ports des États-Unis (septembre/août). g) Prix du riz usiné, 100%, grade b, quote du prix nominal f.a.b. Bangkok (août/juillet).

est: estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Annexe Tableau 5. - HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DES OLÉAGINEUX

5 HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DES OLÉAGINEUX

Campagne (a)		Moyenne											
		99/00-03/04	04/05est	05/06	06/07	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15
ARGENTINE													
Oléagineux taxe à l'exportation	%	12.2	23.5	23.5	23.5	23.5	23.5	23.5	23.5	23.5	23.5	23.5	23.5
Tourteaux d'oléag. taxe à l'export.	%	8.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
Huile d'oléag. taxe à l'exportation	%	8.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
AUSTRALIE													
Droits de douane													
huile de soja	%	9.8	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
huile de colza	%	9.8	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
CANADA													
Droits de douane													
huile de colza	%	8.0	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4
EUROPEAN UNION (c, d)													
Compensation d'oléagineux (e, f)	EUR/ha	337.9	290.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Taux de gel des terres obligatoire	%	12.0	5.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Palements de gel des terres (f)	EUR/ha	354.9	290.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane													
huile de soja	%	7.6	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
huile de colza	%	7.6	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
JAPON													
Palements directs													
graines de soja	bn. JPY	..	139.2	139.2	139.2	139.2	139.2	139.2	139.2	139.2	139.2	139.2	139.2
Droits de douane													
huile de soja	%	13.7	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9
huile de colza	%	33.3	28.4	28.4	28.4	28.4	28.4	28.4	28.4	28.4	28.4	28.4	28.4
CORÉE													
Contingent tarifaire, soja	kt	1 238.4	1 032.0	1 032.0	1 032.0	1 032.0	1 032.0	1 032.0	1 032.0	1 032.0	1 032.0	1 032.0	1 032.0
droits de douane intra quota	%	6.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
droits de douane hors quota	%	607.1	487.0	487.0	487.0	487.0	487.0	487.0	487.0	487.0	487.0	487.0	487.0
Soja (alim. humaine) marge	'000 KRW/t	199.5	136.7	131.2	131.0	126.4	123.5	119.9	116.7	113.2	110.1	106.8	103.8
MEXIQUE													
Palement de revenu de soja (g)	MXN/ha	943.8	946.4	989.2	1 023.2	1 056.3	1 090.1	1 129.0	1 168.2	1 208.1	1 249.4	1 292.0	1 336.2
Droits de douane													
graines de soja	%	41.1	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0
tourteaux de soja	%	34.3	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8
huile de soja	%	56.1	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0
ÉTATS-UNIS													
Taux débiteur du soja	USD/t	228.1	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7
Superficie du CRP													
graines de soja	mha	2.3	2.1	2.3	2.4	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Droits de douane													
graines de colza	%	3.6	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
tourteaux de soja	%	2.8	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
tourteaux de colza	%	1.5	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
huile de soja	%	15.5	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7
huile de colza	%	3.9	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2
Limites aux subventions à l'exportation (b)													
huiles d'oléagineux	kt	223.0	141.0	141.0	141.0	141.0	141.0	141.0	141.0	141.0	141.0	141.0	141.0
CHINE													
Soja prix de soutien	CNY/t	749.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane (b)													
graines de soja	%	59.8	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
tourteaux de soja	%	14.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3
huile de soja droits de douane intra quota	%	..	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0
Contingent tarifaire, huile végétale	kt	3 438.1	6 944.6	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1
INDE													
Oléagineux subventions aux intrants (h)	INR/t	4 026	3 841	3 841	3 841	3 841	3 841	3 841	3 841	3 841	3 841	3 841	3 841
Soja droit de douane	%	120	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Colza droit de douane	%	120	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Tournesol droit de douane	%	120	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Oléagineux droit de douane	%	120	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Tourteaux de soja droit de douane	%	150	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125
Tourteaux de colza droit de douane	%	120	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Tourteaux de tournesol droit de douane	%	120	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Huile de soja droit de douane	%	54	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45
Huile de colza droit de douane	%	54	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45
Huile de tournesol droit de douane	%	360	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300
Huile de palme droit de douane	%	360	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300
Huiles végétales droit de douane	%	238	198	198	198	198	198	198	198	198	198	198	198

a) Débutant avec la campagne de commercialisation - voir glossaire pour les définitions. b) Année calendaire, à l'exception de la Chine et des limites aux subventions à l'exportation aux États Unis qui débute le 1er juillet. c) Prix et paiements exprimés en euro du marché - voir glossaire. d) Les agriculteurs de l'UE bénéficient aussi du régime de paiement unique par exploitation, qui fournit des paiements à taux plat indépendants des décisions de la production courante et des développements des marchés. La somme totale dépensée sous le régime de paiement unique, avant modulation, est supposée passer de 26.9 milliards d'Euros en 2005 à 28.4 milliards d'Euros en 2008, pour l'intégralité des 15 premiers états membres. Le nombre final est équivalent à 233 Euros par hectare de terre agricole éligible. Pour les pays accédants, les paiements sont introduits avec l'hypothèse de suppléments maximaux des budgets nationaux. Du fait de la modulation, entre 2.7% et 4.6% du total du paiement unique par exploitation ira en dépenses rurales de développement plutôt que directement aux exploitants.

e) Paiements compensatoires relatifs à la surface, avant pénalité. f) Paiements faits par hectare, sur la base de la région. g) Moyenne pondérée d'automne/hiver et printemps/été. h) Les subventions aux intrants de l'Inde consistent en subventions pour l'électricité, l'engrais et l'irrigation.

Note : La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires sont basées sur les taux NPF prévus au barème de l'OMC et excluent ceux établis dans le cadre d'accords préférentiels ou régionaux qui peuvent être substantiellement différents. Les droits de douane sont des moyennes de plusieurs lignes de produits. Les taux spécifiques sont convertis en taux ad valorem à l'aide des prix mondiaux des Perspectives. Les contingents à l'importation sont ceux basés sur des accords mondiaux prévus au barème de l'OMC et non ceux alloués aux partenaires préférentiels dans le cadre des accords régionaux ou autres. Pour le Mexique, les droits de douane ALENA sur les graines de soja, les tourteaux d'oléagineux et l'huile de soja sont égaux à zéro après 2003.

est: estimation.

Annexe Tableau 6. - PROJECTIONS MONDIALES D'OLÉAGINEUX

6 PROJECTIONS MONDIALES D'OLÉAGINEUX

Année commerciale (a)		Moyenne											
		99/00-03/04	04/05est	05/06	06/07	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15
OLÉAGINEUX													
OCDE (b)													
Production	mt	104.9	119.5	111.4	111.5	115.0	116.6	119.0	120.4	122.3	123.7	125.7	127.6
Consommation	mt	107.9	110.3	113.3	115.2	117.7	119.1	120.9	122.6	124.5	126.3	128.0	129.6
trituration	mt	96.9	99.0	101.5	103.5	105.8	107.1	108.9	110.5	112.3	114.0	115.6	117.1
Stocks, fin de période	mt	14.9	22.1	22.5	19.6	17.8	16.6	16.3	16.1	16.3	16.5	16.8	17.0
Non OCDE													
Production	mt	132.7	163.7	169.1	170.8	176.3	181.4	186.8	192.6	198.4	204.0	209.6	214.9
Consommation	mt	133.3	159.9	166.3	170.4	175.2	180.0	185.0	190.2	195.6	201.0	206.7	212.3
trituration	mt	112.1	136.4	142.2	146.0	150.4	155.0	159.7	164.6	169.7	174.8	180.1	185.5
Échanges nets (d)	mt	-1.1	1.6	2.3	0.8	0.8	1.2	1.6	2.1	2.4	2.7	2.7	2.3
Stocks, fin de période	mt	8.1	10.8	11.2	10.8	11.1	11.3	11.5	11.7	12.1	12.3	12.5	12.7
MONDE (c)													
Production	mt	237.7	283.2	280.5	282.3	291.3	298.1	305.8	313.0	320.7	327.7	335.2	342.4
Consommation	mt	241.2	270.2	279.6	285.7	292.8	299.1	305.9	312.8	320.1	327.3	334.7	342.0
trituration	mt	209.1	235.3	243.7	249.4	256.1	262.1	268.6	275.1	282.0	288.8	295.7	302.6
Stocks, fin de période	mt	23.0	32.8	33.7	30.4	28.9	27.8	27.7	27.9	28.4	28.8	29.3	29.7
Prix (e)	USD/t	234.3	234.6	228.5	235.5	236.6	242.5	246.3	251.3	253.7	257.3	260.4	264.3
TOURTEAUX D'OLÉAGINEUX													
OCDE (b)													
Production	mt	70.8	71.2	73.2	74.6	76.3	77.3	78.6	79.7	81.0	82.2	83.3	84.4
Consommation	mt	90.9	97.5	100.7	101.9	103.6	105.3	107.0	108.6	110.2	111.8	113.6	115.2
Stocks, fin de période	mt	2.8	2.9	2.6	2.6	2.7	2.7	2.7	2.7	2.8	2.8	2.9	2.9
Non OCDE													
Production	mt	80.5	98.7	103.2	106.2	109.6	113.0	116.6	120.3	124.2	128.0	132.0	136.1
Consommation	mt	60.3	71.6	75.9	79.0	82.1	84.9	88.1	91.4	94.8	98.3	101.7	105.2
Échanges nets (d)	mt	20.1	26.4	27.2	27.2	27.3	28.1	28.5	28.9	29.3	29.7	30.3	30.8
Stocks, fin de période	mt	3.0	4.0	4.1	4.1	4.2	4.2	4.3	4.3	4.4	4.4	4.5	4.5
MONDE (c)													
Production	mt	151.3	169.9	176.4	180.8	185.9	190.3	195.2	200.0	205.1	210.2	215.4	220.5
Consommation	mt	151.2	169.1	176.6	180.9	185.7	190.3	195.1	199.9	205.0	210.1	215.3	220.4
Stocks, fin de période	mt	5.8	6.9	6.8	6.7	6.8	6.9	7.0	7.0	7.1	7.2	7.3	7.4
Prix (f)	USD/t	180.7	151.1	145.8	151.0	150.4	152.2	154.8	158.3	159.5	161.5	163.4	166.0
HUILES VÉGÉTALES													
OCDE (b)													
Production	mt	23.1	23.4	23.9	24.4	25.0	25.3	25.7	26.1	26.6	27.0	27.5	27.9
Consommation	mt	25.6	27.4	28.1	28.7	29.2	29.6	30.2	30.7	31.3	31.8	32.4	33.0
Stocks, fin de période	mt	2.2	1.8	1.8	1.9	1.9	1.9	1.9	2.0	2.0	2.0	2.1	2.1
Non OCDE													
Production	mt	52.2	62.5	65.0	66.9	69.0	71.2	73.4	75.6	77.9	80.1	82.4	84.6
Consommation	mt	47.2	57.5	60.0	61.7	63.7	65.8	67.8	70.0	72.1	74.2	76.3	78.4
Échanges nets (d)	mt	5.0	5.0	5.0	5.2	5.2	5.3	5.4	5.5	5.6	5.8	5.9	6.1
Stocks, fin de période	mt	4.7	4.5	4.5	4.5	4.6	4.7	4.8	4.9	5.0	5.1	5.2	5.3
MONDE (c)													
Production	mt	75.3	85.9	88.9	91.3	94.0	96.5	99.1	101.8	104.5	107.1	109.8	112.5
dont huile de palme	mt	25.8	30.8	32.0	33.2	34.4	35.6	36.7	37.8	38.9	40.0	41.0	42.1
Consommation	mt	72.8	84.8	88.0	90.4	92.9	95.5	98.0	100.7	103.4	106.0	108.7	111.4
Stocks, fin de période	mt	6.8	6.4	6.3	6.3	6.4	6.6	6.8	6.9	7.0	7.1	7.3	7.4
Prix (g)	USD/t	437.2	532.2	523.0	529.8	544.3	563.3	570.6	580.1	590.8	601.4	610.4	618.5

a) Débutant avec la campagne de commercialisation - voir le glossaire terminologique pour les définitions. b) L'Islande n'est pas comprise mais Chypre, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, Malte et la Slovénie le sont. c) La source des données historiques est l'USDA. d) Les exportations (importations) nettes de la zone non OCDE sont égales aux importations (exportations) nettes de l'OCDE. e) Prix moyen pondéré des oléagineux, port Européen. f) Prix moyen pondéré des tourteaux d'oléagineux, port Européen. g) Prix moyen pondéré des huiles oléagineuses et de l'huile de palme, port Européen.

est: estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Annexe Tableau 7. - PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ DU BÉTAIL

7 PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ DU BÉTAIL

		<i>Moyenne</i>											
		1999-03	2004est	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
ARGENTINE													
Viande bovine taxe à l'exportation	%	2	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
CANADA													
Contingent tarifaire, boeuf	kt pp	76	76	76	76	76	76	76	76	76	76	76	76
droits de douane intra quota	%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
droits de douane hors quota	%	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
Contingent tarifaire, volaille	kt pp	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45
droits de douane intra quota	%	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
droits de douane hors quota	%	199	197	197	197	197	197	197	197	197	197	197	197
EUROPEAN UNION (a, b)													
Prix de base, boeuf (c, d, e)	EUR/kg pcp	2.84	2.22	2.22	2.22	2.22	2.22	2.22	2.22	2.22	2.22	2.22	2.22
Prix d'achat du boeuf (c, f)	EUR/kg pcp	..	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56
Prix de base, viande porcine (d)	EUR/kg pcp	1.51	1.51	1.51	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5
Prix de base, viande ovine	EUR/kg pcp	5.04	5.04	5.04	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Taux de base, Ovins (g)	EUR/tête	..	21.00	21.00	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0
Prime spéciale, boeuf (h)	EUR/tête	198	229	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prime à l'abattage, bovin adulte (i)	EUR/tête	65	102	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prime à l'abattage, veau	EUR/tête	30	50	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prime, vache allaitante	EUR/tête	178	200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contingents tarifaires boeuf													
UE15	kt pp	164	164	164	164	164	164	164	164	164	164	164	164
UE10	kt pp	..	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52
Contingents tarifaires viande porcine													
UE15	kt pp	62	67	67	67	67	67	67	67	67	67	67	67
UE10	kt pp	..	101	101	101	101	101	101	101	101	101	101	101
Contingents tarifaires volaille													
UE15	kt pp	29	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
UE10	kt pp	..	66	66	66	66	66	66	66	66	66	66	66
Contingents tarifaires viande ovine													
UE15	kt epc	285	285	285	285	285	285	285	285	285	285	285	285
UE10	kt epc	..	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Limites aux subventions à l'exportation (d)													
boeuf (j)													
UE15	kt epc	834	822	822	822	822	822	822	822	822	822	822	822
UE10	kt pp	..	106	106	106	106	106	106	106	106	106	106	106
viande porcine (j)													
UE15	kt epc	448	444	444	444	444	444	444	444	444	444	444	444
UE10	kt pp	..	142	142	142	142	142	142	142	142	142	142	142
viande de volaille													
UE15	kt epc	292	286	286	286	286	286	286	286	286	286	286	286
UE10	kt pp	..	158	158	158	158	158	158	158	158	158	158	158
JAPON (k)													
Prix de stabilisation, boeuf													
prix supérieur	JPY/kg pcp	1 017	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010
prix inférieur	JPY/kg pcp	784	780	780	780	780	780	780	780	780	780	780	780
Droits de douane, boeuf	%	..	41	39	39	39	39	39	39	39	39	39	39
Prix de stabilisation, viande porcine													
prix supérieur	JPY/kg pcp	484	480	480	480	480	480	480	480	480	480	480	480
prix inférieur	JPY/kg pcp	366	365	365	365	365	365	365	365	365	365	365	365
Système d'importation, viande porcine (l)													
droits de douane	%	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
prix à l'importation, entrée	JPY/kg pcp	412	410	410	410	410	410	410	410	410	410	410	410
Droits de douane, volaille	%	8	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Annexe Tableau 7. - PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ DU BÉTAIL (suite)

7 PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ DU BÉTAIL (suite)

		<i>Moyenne</i>											
		1999-03	2004est	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
CORÉE													
Droits de douane, boeuf	%	41	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
Marge, boeuf	%	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Droits de douane, porc	%	24	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
Droits de douane, volaille	%	22	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
MEXIQUE													
Droits de douane, porc	%	47	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45
Droits de douane ALENA, porc	%	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contingent tarifaire, volaille	kt pp	41	41	41	41	41	41	41	41	41	41	41	41
droits de douane intra quota	%	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
droits de douane hors quota	%	235	228	228	228	228	228	228	228	228	228	228	228
RUSSIE													
Contingent tarifaire, boeuf	kt pp	..	420	420	420	420	420	420	420	420	420	420	420
droits de douane intra quota	%	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
droits de douane hors quota	%	..	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Contingent tarifaire, porc	kt pp	..	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450
droits de douane intra quota	%	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
droits de douane hors quota	%	..	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
Contingent tarifaire, volaille	kt pp	..	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050
droits de douane intra quota	%	27	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
ÉTATS-UNIS													
Contingent tarifaire, boeuf	kt pp	665	697	697	697	697	697	697	697	697	697	697	697
droits de douane intra quota	%	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
droits de douane hors quota	%	27	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
CHINE													
Droits de douane, boeuf	%	35	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Droits de douane, porc	%	19	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Droits de douane, ovins	%	20	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Droits de douane, volaille	%	20	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
INDE													
Droits de douane, boeuf	%	112	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Droits de douane, porc	%	112	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Droits de douane, ovins	%	102	92	92	92	92	92	92	92	92	92	92	92
Droits de douane, volaille	%	103	87	87	87	87	87	87	87	87	87	87	87
Droits de douane, oeufs	%	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150
AFRIQUE DU SUD													
Contingent tarifaire, ovins	kt pp	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
droits de douane intra quota	%	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
droits de douane hors quota	%	132	96	96	96	96	96	96	96	96	96	96	96

a) Prix et paiements en Euro du marché - voir glossaire. b) Les agriculteurs de l'UE bénéficient aussi du régime de paiement unique par exploitation, qui fournit des paiements à taux plat indépendants des décisions de la production courante et des développements des marchés. La somme totale dépensée sous le régime de paiement unique, avant modulation, est supposée passer de 26.9 milliards d'Euros en 2005 à 28.4 milliards d'Euros en 2008, pour l'intégralité des 15 premiers états membres. Le nombre final est équivalent à 233 Euros par hectare de terre agricole éligible. Pour les pays accédants, les paiements sont introduits avec l'hypothèse de suppléments maximaux des budgets nationaux. Du fait de la modulation, entre 2.7% et 4.6% du total du paiement unique par exploitation ira en dépenses rurales de développement plutôt que directement aux exploitants.

c) Prix pour les bovins mâles de classe R3. d) Année débutant le 1er juillet, exceptée pour l'UE10 qui est en année calendaire. La Pologne a un engagement sur les subventions à l'exportation pour la viande non spécifiée. e) Se finissant le 1er juillet 2002, remplacé par le prix de base pour le stockage. f) Débutant le 1er juillet 2002. g) Un paiement supplémentaire de 7 euros par tête est accordé pour les Régions les Moins Favorisées. h) Moyenne pondérée des paiements pour tous les taureaux et bouvillons. i) Inclut l'enveloppe nationale pour viande bovine. j) Inclut le commerce d'animaux vivants. k) Année débutant le 1er avril. l) Importation de carcasses de porc. Déclenchement des procédures d'importation d'urgence de novembre 1995 à mars 1996, de juillet 1996 à juin 1997, d'août 2001 à mars 2002 et d'août 2002 à mars 2003.

Note : La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires (à l'exception de la Russie) est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires sont basées sur les taux NPF prévus au barème de l'OMC et excluent ceux établis dans le cadre d'accords préférentiels ou régionaux qui peuvent être substantiellement différents. Les droits de douane sont des moyennes de plusieurs lignes de produits. Les taux spécifiques sont convertis en taux ad valorem à l'aide des prix mondiaux des Perspectives. Les contingents à l'importation sont ceux basés sur des accords mondiaux prévus au barème de l'OMC et non ceux alloués aux partenaires préférentiels dans le cadre des accords régionaux ou autres. Pour le Mexique, le droit de douane intra quota ALENA de la viande de volaille est égal à zéro et le contingent tarifaire est illimité à partir de 2003.

est: estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Annexe Tableau 8. - PROJECTIONS MONDIALES DE VIANDES (a)

8 PROJECTIONS MONDIALES DE VIANDES

Année civile		Moyenne 1999-03	2004est	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
OCDE (a)													
VIANDE BOVINE (b)													
Production	kt epc	26 770	26 197	26 816	27 006	27 165	27 386	27 327	27 438	27 463	27 539	27 600	27 603
Consommation	kt epc	26 368	26 614	27 300	27 451	27 590	27 778	27 784	27 951	28 035	28 137	28 250	28 292
Stocks, fin de période	kt epc	1 021	894	846	823	800	778	759	759	759	759	759	759
Consommation par tête	kg rwt	16.1	15.9	16.3	16.3	16.3	16.3	16.2	16.2	16.2	16.2	16.2	16.2
Prix, Australie (c)	AUD/100 kg pcp	258	280	261	230	225	216	217	217	216	214	218	226
Prix, UE (d)	EUR/100 kg pcp	243	242	240	242	246	248	250	253	255	255	256	257
Prix, US (e)	USD/100 kg pcp	256	296	285	270	264	252	254	254	252	250	255	266
Prix, Argentine (f)	ARS/100 kg pcp	241	318	345	386	423	439	449	477	491	508	524	537
VIANDE PORCINE (g)													
Production	kt epc	35 595	36 522	36 917	37 151	37 411	37 786	38 190	38 412	38 692	38 941	39 107	39 376
Consommation	kt epc	34 531	35 244	35 724	36 029	36 351	36 663	37 042	37 315	37 599	37 850	38 033	38 312
Stocks, fin de période	kt epc	692	587	610	605	558	542	550	542	552	551	545	554
Consommation par tête	kg rwt	23.5	23.5	23.7	23.8	23.9	24.0	24.1	24.2	24.2	24.3	24.3	24.4
Prix, UE (h)	EUR/100 kg pcp	129	123	126	133	136	132	129	130	132	132	134	135
Prix, US (i)	USD/100 kg pcp	122	158	146	128	130	134	140	146	144	141	146	148
VIANDE DE VOLAILLE													
Production	kt pac	33 648	35 457	36 116	36 058	36 703	37 262	37 939	38 677	39 291	39 952	40 896	41 678
Consommation	kt pac	31 569	33 474	34 161	34 101	34 772	35 366	36 094	36 849	37 475	38 134	39 085	39 870
Variation de stocks	kt pac	2	4	-44	1	1	1	1	1	1	1	1	2
Consommation par tête	kg rwt	24.2	25.2	25.6	25.4	25.8	26.1	26.5	26.9	27.3	27.6	28.2	28.7
Prix, UE (j)	EUR/100 kg pac	100	91	90	91	90	90	91	91	91	91	91	92
Prix, US (k)	USD/100 kg pac	128	164	163	170	158	151	149	149	148	145	143	143
VIANDE OVINE													
Production	kt epc	2 801	2 592	2 622	2 634	2 620	2 618	2 612	2 620	2 629	2 646	2 666	2 690
Consommation	kt epc	2 454	2 391	2 397	2 401	2 410	2 422	2 436	2 453	2 464	2 475	2 490	2 508
Variation de stocks	kt epc	16	-16	17	16	16	16	16	16	16	14	13	13
Consommation par tête	kg pad	1.9	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
Prix, Australie (l)	AUD/100 kg pcp	271	365	340	329	319	309	299	290	281	272	263	254
Prix, Australie (m)	AUD/100 kg pcp	130	211	196	190	184	178	173	167	162	157	152	147
Prix, Nouvelle-Zélande (n)	NZD/100 kg pcp	350	374	372	375	392	396	398	401	403	404	405	406
TOTAL VIANDE													
Consommation par tête	kg pad	65.7	66.5	67.4	67.2	67.7	68.1	68.6	69.1	69.5	69.9	70.5	71.0
NON-OCDE													
VIANDE BOVINE													
Production (o)	kt epc	32 733	35 936	36 370	37 141	37 918	38 926	39 899	41 006	42 002	43 055	44 092	45 187
Échanges nets	kt epc	173	985	620	640	716	881	889	963	1 024	1 057	1 120	1 181
Consommation	kt epc	32 900	35 379	36 080	36 858	37 571	38 420	39 398	40 437	41 383	42 429	43 429	44 496
Consommation par tête	kg rwt	4.9	5.0	5.1	5.1	5.2	5.2	5.3	5.4	5.4	5.5	5.6	5.6
Variation de stocks	kt epc	17	-5	-3	0	1	0	0	0	0	0	0	0
VIANDE PORCINE													
Production (o)	kt epc	56 579	62 339	64 015	66 107	68 281	69 112	70 599	72 299	73 780	75 209	76 649	78 422
Échanges nets	kt epc	-148	346	323	364	435	399	395	474	498	497	510	537
Consommation	kt epc	57 533	62 982	64 680	66 754	68 976	69 863	71 359	72 939	74 426	75 838	77 270	79 004
Consommation par tête	kg rwt	9.5	10.0	10.1	10.3	10.5	10.6	10.7	10.8	10.9	11.0	11.0	11.2
Variation de stocks	kt epc	-2	-4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VIANDE DE VOLAILLE													
Production	kt pac	33 848	37 205	38 590	39 822	40 496	41 570	42 807	44 003	45 109	46 219	47 356	48 559
Échanges nets	kt pac	-2 077	-1 979	-1 999	-1 957	-1 930	-1 895	-1 844	-1 827	-1 815	-1 817	-1 810	-1 807
Consommation	kt pac	35 881	38 658	39 803	41 090	41 971	42 945	44 097	45 250	46 347	47 376	48 555	49 695
Consommation par tête	kg rwt	6.7	6.9	7.0	7.2	7.2	7.3	7.4	7.5	7.6	7.7	7.8	7.9
Variation de stocks	kt pac	2	-140	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VIANDE OVINE													
Production (p)	kt epc	8 014	8 675	8 915	9 101	9 321	9 574	9 845	10 089	10 341	10 600	10 866	11 135
Échanges nets	kt epc	-330	-217	-207	-216	-194	-180	-159	-152	-149	-157	-163	-170
Consommation (p)	kt epc	8 312	8 941	9 085	9 262	9 515	9 801	10 076	10 343	10 602	10 870	11 145	11 422
Consommation par tête (p)	kg rwt	1.5	1.6	1.6	1.6	1.6	1.7	1.7	1.7	1.7	1.8	1.8	1.8
Variation de stocks	kt epc	3	-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL VIANDE													
Consommation par tête	kg pad	22.6	23.5	23.8	24.2	24.6	24.8	25.1	25.4	25.7	26.0	26.3	26.6

a) L'Islande n'est pas comprise mais Chypre, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, Malte et la Slovaquie le sont. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont 0.7 pour la viande bovine, 0.78 pour la viande porcine et 0.88 pour la viande ovine. Le coefficient de conversion pac en poids au détail est de 0.88 pour la viande de volaille. b) Ne balance pas en raison de différences statistiques en Nouvelle Zélande. c) Prix moyen pondéré des vaches 201-260 kg, des bouvillons 301-400 kg et des yearlings < 200 kg pcp. d) Prix à la production. e) Bouvillons, 1100-1300 livres pv, Nebraska - le facteur de conversion pv vers pcp est 0.63. f) Prix de gros des bouvillons à Buenos Aires, jeunes taureaux. g) Ne balance pas car la consommation au Canada exclut les parties non comestibles. h) Prix à la production des porcs. i) Goretts châtrés et cochettes, Iowa, So. Minn. No 1-3, 230-251 livres pv - le facteur de conversion pv vers pcp est 0.74. j) Moyenne pondérée des prix de référence de la volaille vivante, à la ferme, haute qualité. (conversion de pv à pac de 0.75), UE15 commençant en 1995. k) Moyenne pondérée des prix de gros des poulets de chair, 12 villes. l) Prix au parc de vente des agneaux 16-20 kg pcp. m) Prix au parc de vente, bélière châtré, < 22 kg pcp. n) Prix du barème pour l'agneau, moyenne toutes catégories. o) comprend le commerce d'animaux vivants. p) Ne comprend pas l'Argentine, le Brésil et la Russie.

est: estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO

Annexe Tableau 9. - PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ DES PRODUITS LAITIERS

9 PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ DES PRODUITS LAITIERS

		<i>Moyenne</i>											
		<i>1999-03</i>	<i>2004est</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>
ARGENTINE													
Produits laitiers taxe à l'exportation	%	2	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
CANADA													
Prix d'objectif, lait (b)	<i>CAD/litre</i>	58	63	68	70	72	74	76	78	80	81	83	85
Prix de soutien, beurre	<i>CAD/t</i>	5 745	6 371	6 689	6 924	7 159	7 393	7 628	7 862	8 097	8 331	8 566	8 800
Prix de soutien, lait écr. en poudre	<i>CAD/t</i>	4 827	5 239	5 737	5 913	6 037	6 175	6 311	6 443	6 562	6 689	6 810	6 941
Subvention laitière	<i>CAD/hl</i>	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contingent tarifaire, fromage	<i>kt pp</i>	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
droits de douane intra quota	%	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
droits de douane hors quota	%	247	246	246	246	246	246	246	246	246	246	246	246
Limites aux subventions à l'exportation (c)													
fromage	<i>kt pp</i>	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
lait écrémé en poudre	<i>kt pp</i>	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45
EUROPEAN UNION (d, e, f)													
Quota laitier (g)	<i>mt pp</i>	137 813	139	139	140	140	141	141	141	141	141	141	141
Prix d'intervention, beurre	<i>EUR/t</i>	3 282	3 167	2 938	2 708	2 528	2 462	2 462	2 462	2 464	2 464	2 464	2 464
Prix d'intervention, lait écr. en poudre	<i>EUR/t</i>	2 055	2 004	1 901	1 798	1 747	1 747	1 747	1 747	1 747	1 747	1 747	1 747
Contingent tarifaire beurre													
UE15	<i>kt pp</i>	87	87	87	87	87	87	87	87	87	87	87	87
UE10	<i>kt pp</i>	..	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Contingent tarifaire fromage (h)													
UE15	<i>kt pp</i>	97	102	102	102	102	102	102	102	102	102	102	102
UE10	<i>kt pp</i>	..	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Contingent tarifaire lait écrémé en poudre													
UE15	<i>kt pp</i>	66	68	68	68	68	68	68	68	68	68	68	68
UE10	<i>kt pp</i>	..	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Limites aux subventions à l'exportation (a)													
beurre													
UE25	<i>kt pp</i>	403	399	399	399	399	399	399	399	399	399	399	399
fromage													
UE15	<i>kt pp</i>	325	321	321	321	321	321	321	321	321	321	321	321
UE10	<i>kt pp</i>	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
lait écrémé en poudre													
UE15	<i>kt pp</i>	275	273	273	273	273	273	273	273	273	273	273	273
UE10	<i>kt pp</i>	96	95	95	95	95	95	95	95	95	95	95	95
JAPON (d)													
Paiements directs (i)	<i>JPY/kg</i>	..	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
Droits de douane, fromage (j)	%	32	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31
Contingent tarifaire													
beurre													
droits de douane intra quota	%	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
droits de douane hors quota	%	717	733	733	733	733	733	733	733	733	733	733	733
lait écrémé en poudre	<i>kt pp</i>	116	116	116	116	116	116	116	116	116	116	116	116
droits de douane intra quota	%	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
droits de douane hors quota	%	225	210	210	210	210	210	210	210	210	210	210	210
lait entier en poudre	<i>kt pp</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
droits de douane intra quota	%	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
droits de douane hors quota	%	327	316	316	316	316	316	316	316	316	316	316	316

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Annexe Tableau 9. - PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ DES PRODUITS LAITIERS (suite)

9 PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ DES PRODUITS LAITIERS (suite)

		Moyenne											
		1999-03	2004est	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
CORÉE													
Contingent tarifaire													
beurre	kt pp	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
droits de douane intra quota	%	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
droits de douane hors quota	%	89	89	89	89	89	89	89	89	89	89	89	89
lait écrémé en poudre	kt pp	0.9	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
droits de douane intra quota	%	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
droits de douane hors quota	%	176	176	176	176	176	176	176	176	176	176	176	176
lait entier en poudre	kt pp	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
droits de douane intra quota	%	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
droits de douane hors quota	%	176	176	176	176	176	176	176	176	176	176	176	176
MEXIQUE													
Droits de douane, beurre	%	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contingents tarifaires													
fromage	kt pp	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
droits de douane intra quota	%	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
droits de douane hors quota	%	129	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125
lait écrémé en poudre	kt pp	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90
droits de douane intra quota	%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
droits de douane hors quota	%	129	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125
Programme social Licons	MXN mn	1 426	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400
RUSSIE													
Droits de douane, beurre	%	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Droits de douane, fromage	%	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
ÉTATS-UNIS (k)													
Prix de soutien, lait (b)	USD/litre	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
Prix indicatif (l)	USD/litre	..	38.5	38.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prix de soutien, beurre	USD/t	1 772	2 315	2 315	2 315	2 315	2 315	2 315	2 315	2 315	2 315	2 315	2 316
Prix de soutien, lait écr. en poudre	USD/t	2 049	1 764	1 764	1 764	1 764	1 764	1 764	1 764	1 764	1 764	1 764	1 764
Contingent tarifaire, beurre	kt pp	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
droits de douane intra quota	%	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
droits de douane hors quota	%	111	112	112	112	112	112	112	112	112	112	112	112
Contingent tarifaire, fromage	kt pp	135	135	135	135	135	135	135	135	135	135	135	135
droits de douane intra quota	%	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
droits de douane hors quota	%	89	87	87	87	87	87	87	87	87	87	87	87
Limites aux subventions à l'exportation (a)													
beurre	kt pp	22	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
lait écrémé en poudre	kt pp	70	68	68	68	68	68	68	68	68	68	68	68
INDE													
Droits de douane, lait	%	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
Droits de douane, beurre	%	58	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
Droits de douane, fromage	%	44	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
Droits de douane, lait entier en poudre	%	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
AFRIQUE DU SUD													
Contingent tarifaire, lait écr. en poudre	kt pp	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
droits de douane intra quota	%	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
droits de douane hors quota	%	102	81	81	81	81	81	81	81	81	81	81	81

a) Année se terminant le 30 juin. b) Pour le lait destiné à la transformation. c) Les volumes effectifs d'exportations subventionnées de fromage et de lait écrémé en poudre seront abaissés, de manière à refléter la nature contraignante des limites aux exportations subventionnées en valeur. d) Débutant le 1er avril. e) Prix et paiements en Euro du marché - voir glossaire. f) Les agriculteurs de l'UE bénéficient aussi du régime de paiement unique par exploitation, qui fournit des paiements à taux plat indépendants des décisions de la production courante et des développements des marchés. La somme totale dépensée sous le régime de paiement unique, avant modulation, est supposée passer de 26,9 milliards d'Euros en 2005 à 28,4 milliards d'Euros en 2008, pour l'intégralité des 15 premiers états membres. Le nombre final est équivalent à 233 Euros par hectare de terre agricole éligible. Pour les pays accédants, les paiements sont introduits avec l'hypothèse de suppléments maximaux des budgets nationaux. Du fait de la modulation, entre 2,7% et 4,6% du total du paiement unique par exploitation ira en dépenses rurales de développement plutôt que directement aux exploitants.

g) Quota total. UE25 commençant en 1999. h) Année calendaire, accès minimum pour Australie, Nouvelle-Zélande et Canada avant 1995. i) En plus des paiements directs, un paiement compensatoire est attribué - égal à 80% de la différence entre le prix du marché et le prix de base (prix moyen des trois dernières années). j) Exclut le fromage transformé. k) Année débutant le 1er janvier. l) Le paiement anticyclique est déterminé comme 45% de la différence entre le prix indicatif et le prix de Boston Classe I.

Note : La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires (à l'exception de la Russie) est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires sont basées sur les taux NPF prévus au barème de l'OMC et excluent ceux établis dans le cadre d'accords préférentiels ou régionaux qui peuvent être substantiellement différents. Les droits de douane sont des moyennes de plusieurs lignes de produits. Les taux spécifiques sont convertis en taux ad valorem à l'aide des prix mondiaux des Perspectives. Les contingents à l'importation sont ceux basés sur des accords mondiaux prévus au barème de l'OMC et non ceux alloués aux partenaires préférentiels dans le cadre des accords régionaux ou autres.

est: estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Annexe Tableau 10. - PROJECTIONS MONDIALES DU SECTEUR LAITIER (BEURRE ET FROMAGE)

10 PROJECTIONS MONDIALES DU SECTEUR LAITIER (BEURRE ET FROMAGE)

<i>Année civile (a)</i>		<i>Moyenne</i>											
		<i>1999-03</i>	<i>2004est</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>
BEURRE													
OCDE (b) (c)													
Production	<i>kt pp</i>	3 608	3 492	3 410	3 417	3 400	3 392	3 380	3 384	3 386	3 388	3 385	3 388
Consommation	<i>kt pp</i>	3 053	2 968	2 991	2 964	2 942	2 924	2 921	2 917	2 910	2 898	2 881	2 869
Variation de stocks	<i>kt pp</i>	39	-53	-63	-48	-39	-8	-9	-2	-1	3	7	10
Non OCDE													
Production	<i>kt pp</i>	3 994	4 717	4 921	4 998	5 045	5 220	5 426	5 588	5 775	5 965	6 159	6 351
Consommation	<i>kt pp</i>	4 384	5 088	5 259	5 385	5 485	5 661	5 869	6 041	6 230	6 417	6 610	6 804
Échanges nets (d)	<i>kt pp</i>	-382	-370	-339	-388	-438	-439	-441	-451	-452	-450	-448	-451
MONDE (c)													
Production	<i>kt pp</i>	7 602	8 209	8 331	8 415	8 445	8 612	8 806	8 972	9 162	9 353	9 544	9 739
Consommation	<i>kt pp</i>	7 437	8 057	8 251	8 350	8 427	8 585	8 790	8 958	9 139	9 315	9 491	9 673
Variation de stocks	<i>kt pp</i>	31	-51	-58	-44	-37	-6	-7	0	1	5	9	12
Prix (e)	<i>USD/100 kg</i>	135	187	186	183	176	180	182	183	183	184	185	186
FROMAGE													
OCDE (b)													
Production	<i>kt pp</i>	13 268	13 873	14 201	14 508	14 778	15 017	15 289	15 530	15 730	15 941	16 128	16 314
Consommation	<i>kt pp</i>	12 853	13 488	13 802	14 074	14 332	14 562	14 824	15 062	15 260	15 465	15 645	15 826
Variation de stocks	<i>kt pp</i>	9	-12	-1	0	0	-1	1	0	1	0	2	-1
Non OCDE													
Production	<i>kt pp</i>	3 459	3 625	3 709	3 762	3 853	3 922	4 039	4 163	4 294	4 415	4 544	4 667
Consommation	<i>kt pp</i>	3 803	3 975	4 079	4 187	4 311	4 452	4 578	4 709	4 829	4 943	5 061	5 178
Échanges nets (d)	<i>kt pp</i>	-339	-333	-363	-418	-451	-523	-532	-539	-527	-521	-510	-504
MONDE													
Production	<i>kt pp</i>	16 728	17 498	17 910	18 270	18 631	18 939	19 328	19 694	20 025	20 356	20 672	20 981
Consommation	<i>kt pp</i>	16 655	17 462	17 881	18 261	18 643	19 013	19 401	19 772	20 089	20 409	20 706	21 004
Variation de stocks	<i>kt pp</i>	4	-14	6	7	7	6	8	7	8	7	9	6
Prix (f)	<i>USD/100 kg</i>	188	271	248	238	229	222	223	224	225	226	227	229

a) Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans l'agrégat OCDE. b) L'Islande n'est pas comprise mais Chypre, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, Malte et la Slovénie le sont. c) Ne balance pas en raison de différences statistiques en Nouvelle-Zélande. d) Les exportations (importations) nettes de la zone non OCDE sont égales aux importations (exportations) nettes de l'OCDE. e) Prix à l'exportation f.a.b., beurre à 82% m.g., Europe du Nord. f) Prix à l'exportation, f.a.b., fromage cheddar, tranches de 40 livres, Europe du Nord.

est: estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Annexe Tableau 11. - PROJECTIONS MONDIALES DU SECTEUR LAITIER (POUDRES ET CASÉINE)

11 PROJECTIONS MONDIALES DU SECTEUR LAITIER (POUDRES ET CASÉINE)

Année civile (a)		Moyenne											
		1999-03	2004est	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE													
OCDE (b) (c)													
Production	kt pp	2 921	2 817	2 782	2 756	2 701	2 633	2 570	2 544	2 539	2 531	2 513	2 510
Consommation	kt pp	2 020	2 328	2 186	2 098	2 030	1 964	1 902	1 872	1 856	1 849	1 836	1 814
Variation de stocks	kt pp	120	-374	-127	-49	-11	-6	-6	-6	-1	-1	-1	-1
Non OCDE													
Production	kt pp	573	582	582	590	600	615	629	648	666	685	709	730
Consommation	kt pp	1 337	1 409	1 421	1 427	1 445	1 465	1 483	1 507	1 530	1 554	1 581	1 608
Échanges nets (d)	kt pp	-758	-832	-844	-841	-850	-855	-858	-865	-869	-873	-876	-884
MONDE (c)													
Production	kt pp	3 494	3 399	3 364	3 347	3 301	3 248	3 199	3 192	3 205	3 216	3 222	3 240
Consommation	kt pp	3 356	3 737	3 608	3 525	3 475	3 429	3 385	3 379	3 387	3 403	3 417	3 423
Variation de stocks	kt pp	115	-379	-133	-54	-15	-11	-11	-10	-6	-6	-6	-6
Prix (e)	USD/100 kg	165	203	200	198	192	195	197	198	199	199	200	200
LAIT ENTIER EN POUDRE													
OCDE (b)													
Production	kt pp	1 838	1 970	1 982	2 024	2 036	2 057	2 086	2 107	2 129	2 153	2 176	2 202
Consommation	kt pp	786	822	807	807	805	801	801	797	795	796	797	797
Non OCDE													
Production	kt pp	1 423	1 641	1 726	1 720	1 743	1 793	1 845	1 903	1 972	2 045	2 132	2 213
Consommation	kt pp	2 270	2 784	2 896	2 933	2 968	3 043	3 125	3 208	3 300	3 397	3 507	3 613
Échanges nets (d)	kt pp	-809	-873	-859	-916	-967	-983	-1 009	-1 039	-1 064	-1 098	-1 126	-1 158
MONDE													
Production	kt pp	3 261	3 611	3 708	3 744	3 779	3 850	3 930	4 010	4 100	4 198	4 309	4 415
Consommation	kt pp	3 056	3 606	3 703	3 739	3 774	3 844	3 925	4 005	4 095	4 193	4 304	4 411
Prix (f)	USD/100 kg	169	211	207	201	193	197	200	202	203	203	204	205
POUDRE DE LACTOSÉRUM													
Non OCDE													
Échanges nets	kt pp	-224	-329	-315	-306	-301	-296	-292	-286	-279	-273	-265	-257
Prix de gros, ÉU (i)	USD/100 kg	44	40	39	40	41	42	43	43	42	42	42	42
CASÉINE													
Prix (h)	USD/100 kg	424	495	443	438	467	473	481	485	488	489	491	491

a) Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans l'agrégat OCDE. b) L'Islande n'est pas comprise mais Chypre, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, Malte et la Slovaquie le sont. c) Ne balance pas en raison de différences statistiques en Nouvelle-Zélande. d) Les exportations (importations) nettes de la zone non OCDE sont égales aux importations (exportations) nettes de l'OCDE. e) Prix à l'exportation f.a.b., lait écrémé en poudre, catégorie extra, Europe du Nord. f) Prix à l'exportation f.a.b., lait entier en poudre 26% de matière grasse, Europe du Nord. g) Poudre de lactosérum comestible, Wisconsin, usine. h) Prix mondial, Nouvelle Zélande. est: estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Annexe Tableau 12. - PROJECTIONS MONDIALES DES ÉCHANGES (a)

12 PROJECTIONS DES ÉCHANGES DE L'OCDE (a)

		Moyenne											
		1999-03	2004est	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
EXPORTATIONS													
Blé (b)	kt	75 255	78 946	80 232	81 379	82 990	84 723	86 079	87 769	88 712	89 731	90 163	90 648
Céréales secondaires (b)	kt	76 599	73 896	75 355	80 441	80 471	80 256	82 001	84 505	87 185	88 953	90 237	92 109
Riz (b)	kt	4 141	4 170	4 361	4 622	4 751	4 819	4 856	4 891	4 950	5 017	5 063	5 112
Viande bovine (c)	kt	4 952	3 613	4 281	4 653	4 923	5 079	5 119	5 068	5 061	5 116	5 160	5 194
Viande porcine (c)	kt	3 188	4 263	4 125	4 155	4 179	4 229	4 270	4 395	4 526	4 620	4 669	4 778
Viande de volaille (e)	kt	2 077	1 979	1 999	1 957	1 930	1 895	1 844	1 827	1 815	1 817	1 810	1 807
Viande ovine (c) (e)	kt	442	319	310	322	302	289	271	265	265	274	282	292
Beurre	kt	678	817	722	732	734	717	714	714	719	722	726	732
Fromage	kt	1 141	1 193	1 211	1 263	1 293	1 327	1 354	1 374	1 392	1 415	1 435	1 459
Lait écrémé en poudre	kt	1 012	1 049	936	920	897	892	896	903	911	913	911	934
Lait entier en poudre	kt	1 151	1 243	1 269	1 308	1 319	1 341	1 368	1 390	1 411	1 432	1 452	1 475
Poudre de lactosérum (e)	kt	224	329	315	306	301	296	292	286	279	273	265	257
IMPORTATIONS													
Blé (b)	kt	23 882	21 466	21 824	21 480	21 804	22 165	22 534	22 859	23 138	23 410	23 700	24 079
Céréales secondaires (b)	kt	53 028	49 993	48 967	48 935	49 493	50 840	51 105	50 952	50 858	50 473	50 039	50 063
Riz (b)	kt	3 857	3 369	3 213	3 613	3 731	4 005	4 186	4 084	4 151	4 239	4 426	4 573
Oléagineux (d)	kt	1 623	1 646	2 343	807	831	1 214	1 584	2 116	2 413	2 724	2 664	2 313
Tourteaux d'oléagineux (d)	kt	20 091	26 421	27 219	27 218	27 338	28 056	28 501	28 884	29 254	29 707	30 278	30 845
Huiles végétales (d)	kt	2 459	4 033	4 101	4 297	4 236	4 370	4 497	4 604	4 693	4 813	4 978	5 198
Viande bovine (c)	kt	4 173	3 680	4 332	4 669	4 902	5 011	5 099	5 113	5 155	5 231	5 324	5 407
Viande porcine (c)	kt	2 258	3 082	3 138	3 213	3 264	3 282	3 321	3 478	3 636	3 733	3 801	3 938
Beurre	kt	179	197	193	196	200	204	210	216	219	222	224	227
Fromage	kt	734	796	811	828	848	870	889	905	923	939	954	970
Lait écrémé en poudre	kt	230	233	239	243	245	247	250	253	256	259	262	265
Lait entier en poudre	kt	98	95	93	91	88	85	83	80	78	75	73	71

a) L'Islande n'est pas comprise mais Chypre, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, Malte et la Slovénie le sont. Pour les viandes, les années sont des années calendaires; pour les céréales, les tourteaux d'oléagineux et les huiles végétales, les années sont des années récoltes ou commerciales; pour les produits laitiers, les années sont des années calendaires mais les années finissent le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans l'agrégat OCDE. b) Comprend les exportations nettes de la Turquie pour le blé et les importations nettes de la Turquie pour les céréales secondaires et le riz. c) Inclut le commerce des animaux vivants. d) Exportations nettes. e) Importations nettes.

est: estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Annexe Tableau 13. – HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DU SUCRE

13 HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DU SUCRE

Campagne (a)		Moyenne											
		99/00-03/04	04/05est	05/06	06/07	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15
PRINCIPALES HYPOTHESES POUR LES MARCHÉS DU SUCRE													
ARGENTINE													
Droits de douane, sucre	ARS/t	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
BRÉSIL													
Droits de douane, sucre brut	%	41.7	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
Droits de douane, sucre raffiné	%	51.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
CANADA													
Droits de douane, sucre brut	CAD/t	24.3	24.1	24.1	24.1	24.1	24.1	24.1	24.1	24.1	24.1	24.1	24.1
Droits de douane, sucre raffiné	CAD/t	35.6	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4
CHINE													
Contingent tarifaire sucre	kt	1 731	1 954	1 954	1 954	1 954	1 954	1 954	1 954	1 954	1 954	1 954	1 954
Droits de douane intra quota, sucre brut	%	20.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Droits de douane intra quota, sucre raffiné	%	30.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
Droits de douane hors quota	%	75.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0
Union européenne													
Prix d'intervention, sucre raffiné	EUR/t	632	632	632	632	632	632	632	632	632	632	632	632
Quota total, sucre blanc (c)	kt esb	..	18 957	18 957	18 957	18 957	18 957	18 957	18 957	18 957	18 957	18 957	18 957
dont quota A	kt esb	..	16 003	16 003	16 003	16 003	16 003	16 003	16 003	16 003	16 003	16 003	16 003
dont quota B	kt esb	..	2 954	2 954	2 954	2 954	2 954	2 954	2 954	2 954	2 954	2 954	2 954
Quota effective (d)	kt esb	18 462	18 753	18 079	18 206	18 206	18 254	17 376	17 191	16 987	16 789	16 518	16 203
Limites aux subventions à l'exportation													
UE15	kt esb	1 307	1 274	1 274	1 274	1 274	1 274	1 274	1 274	1 274	1 274	1 274	1 274
UE15	000 EUR	527 180	499 100	499 100	499 100	499 100	499 100	499 100	499 100	499 100	499 100	499 100	499 100
UE10	kt esb	178	157	157	157	157	157	157	157	157	157	157	157
UE10	000 EUR	35 879	32 560	32 560	32 560	32 560	32 560	32 560	32 560	32 560	32 560	32 560	32 560
Droits de douane, sucre brut	EUR/t	342	339	339	339	339	339	339	339	339	339	339	339
Droits de douane, sucre raffiné (b)	EUR/t	423	419	419	419	419	419	419	419	419	419	419	419
INDE													
Prix d'intervention, sucre brut	INR/t	634	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750
Droits de douane appliqués, sucre brut	%	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
INDONÉSIE													
Droits de douane, sucre raffiné	%	20	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
JAPAN													
Prix de stabilisation minimum, sucre brut	JPY/kg	152	152	152	152	152	152	152	152	152	152	152	152
Droits de douane, sucre brut	JPY/kg	72.2	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8
Droits de douane, sucre raffiné	JPY/kg	103.7	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1
CORÉE													
Droits de douane	%	19.7	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0
MEXIQUE													
ALENA, droit de douane extérieur commun, sucre brut	MXN/t	3 659	4 465	4 514	4 514	4 514	4 514	4 514	4 514	4 514	4 514	4 514	4 514
ALENA, droit de douane extérieur commun, sucre raffiné	MXN/t	3 730	4 465	4 514	4 514	4 514	4 514	4 514	4 514	4 514	4 514	4 514	4 514
RUSSIE													
Droits de douane, sucre raffiné	%	49.6	89.6	112.4	118.2	121.0	106.5	126.1	128.2	130.4	115.8	128.2	135.0
Contingent tarifaire, sucre brut	kt esb	3 725	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ÉTATS UNIS (b)													
Taux de prêt, canne à sucre	USD/t	397	397	397	397	397	397	397	397	397	397	397	397
Taux de prêt, sucre raffiné	USD/t	504.9	504.9	504.9	504.9	504.9	504.9	504.9	504.9	504.9	504.9	504.9	504.9
Contingent tarifaire, sucre brut	kt esb	1 116	1 117	1 117	1 117	1 117	1 117	1 117	1 117	1 117	1 117	1 117	1 117
Contingent tarifaire, refined sugar	kt esb	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
Sucre brut, droits de douane 2ème régime--hors quota	USD/t	341	339	339	339	339	339	339	339	339	339	339	339
Sucre raffiné, droits de douane 2ème régime --hors quota	USD/t	359	357	357	357	357	357	357	357	357	357	357	357
AFRIQUE DU SUD													
Contingent tarifaire, sucre brut	%	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105

a) Débutant avec la campagne de commercialisation - voir glossaire terminologique pour les définitions. b) Prix basé sur l'application des mesures de sauvegarde spéciales. c) Comprend les 10 nouveaux pays membres à partir de mai 2004. d) Production qui reçoit le soutien officiel. e) Suppose un prix de gros cible de 470 USD par tonne comme base pour établir le droit tarifaire flottant.

La source pour les droits de douane (à l'exception des États Unis et de la Russie) est AMAD. La source pour les droits de douane de la Russie et des États Unis est ERS, USDA.

esb : équivalent sucre brut

est: estimation.

Source: Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Annexe Tableau 14. – PROJECTIONS MONDIALES DE SUCRE

14 PROJECTIONS MONDIALES DE SUCRE (en équivalent sucre brut)

Campagne (a)		Moyenne											
		99/00-03/04	04/05est	05/06	06/07	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15
OCDE													
Production	kt esb	42 232	41 499	43 092	42 829	42 606	42 688	41 118	41 187	41 228	41 293	41 304	41 069
Consommation	kt esb	40 071	41 796	41 538	41 734	41 982	42 272	42 496	42 738	42 989	43 212	43 435	43 579
Stocks de fin de période	kt esb	12 715	11 691	11 789	11 659	11 293	11 042	11 001	10 852	10 771	10 686	10 629	10 592
NON-OCDE													
Production	kt esb	97 317	106 532	107 825	112 062	113 546	116 276	123 065	125 645	127 648	129 274	135 394	137 000
Consommation	kt esb	97 351	106 635	109 344	111 599	114 571	117 583	119 790	122 189	124 990	127 308	131 345	134 316
Échanges nets (b)	kt esb	-2 291	-302	-1 457	-1 224	-990	-667	1 337	1 402	1 680	1 834	2 074	2 472
Stocks de fin de période	kt esb	52 435	56 142	56 081	57 769	57 734	57 095	59 033	61 086	62 064	62 196	64 171	64 382
MONDE													
Production	kt esb	139 549	148 032	150 918	154 891	156 152	158 964	164 183	166 832	168 876	170 567	176 698	178 069
Consommation	kt esb	137 422	148 431	150 882	153 332	156 553	159 855	162 286	164 928	167 979	170 521	174 780	177 895
Stocks de fin de période	kt esb	65 149	67 834	67 869	69 428	69 027	68 137	70 034	71 938	72 835	72 882	74 800	74 974
Prix, sucre brut (c)	USD/t	179.0	219.1	188.6	182.3	179.3	195.7	174.2	172.0	169.8	185.2	172.0	165.3
Prix, sucre raffiné (d)	USD/t	225.4	251.9	222.2	215.6	212.5	229.3	207.2	205.0	202.8	218.3	205.0	198.4

a) Débutant avec la campagne de commercialisation - voir glossaire terminologique pour les définitions. b) Les exportations (importations) nettes des pays non OCDE sont égales aux importations (exportations) nettes de l'OCDE. c) Prix mondial du sucre brut, New York No 11, f.a.b. arrimé au port des Caraïbes (Brésil inclus), prix vrac au comptant, sept/août. d) Prix du sucre raffiné, Londres No 5, f.a.b. Europe, au comptant, sept/août.

est: estimation.

Source: Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Sigles et abréviations

AACU	Accord sur l'agriculture du cycle d'Uruguay
ABARE	Australian Bureau of Agricultural and Resource Economics
ACP	Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
ALENA	Accord de libre échange Nord américain
AMAD	Base de données sur l'accès aux marchés agricoles
AWB	Conseil australien de blé (Australian Wheat Board)
CEI	Communauté des états indépendants
CWB	Conseil canadien sur le blé (Canadian Wheat Board)
Cwt	100 livres EU
DR-CAFTA	Accord régional conclu entre les États-Unis, les pays de l'ALECA et la République dominicaine
Ebj	Exercice budgétaire japonais débutant le premier janvier
Epc	Equivalent poids carcasse
ERS	Service de recherche économique (ERS) de l'USDA
ESB	Encéphalite spongiforme bovine
ESP	Estimation du soutien aux producteurs
Est	Estimation
EU	États-Unis
EUROSTAT	Office statistique des communautés européennes
FAB	Franco à bord (prix à l'exportation)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMD	Fièvre aphteuse
FMI	Fonds monétaire international
FSRI Act	Loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural de 2002 (États-Unis)
GM	Génétiquement modifié
IDE	Investissement Direct Étranger
IPC	Indice des prix à la consommation
Kt	Milliers de tonnes
LÉP	Lait écrémé en poudre
LICONZA	Leche Industrializada
MAF	Ministère de l'agriculture et de la Pêche (Nouvelle-Zélande)
MAFF	Ministère de l'agriculture, des Forêts et de la Pêche (Japon)
MERCOSUR	Accord multilatéral sur les échanges des pays du sud
MGLA	Matière grasse laitière anhydre
Mha	Millions d'hectare
Mn	Millions
Mt	Millions de tonnes
NPF	Nation la plus favorisée
NZDB	Office néo-zélandais des produits laitiers
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCM	Organisation commune des marchés du sucre (UE)
OGM	Organisme génétiquement modifié
OIE	Office international des épizooties
OMB	Bureau de la gestion et du budget (États-Unis)
OMC	Organisation mondiale du commerce
PAC	Politique agricole commune
Pac	Prêt à cuire
Pad	Poids au détail
Pcp	Poids carcasse parée
PDD	Programme de Doha pour le développement
PECO	Pays d'Europe centrale et orientale
PFCP	Paiements au titre des contrats de production flexible
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PNM	Pays non-membre
Pp	Poids produit
PSD	Production Supply and distribution de l'USDA
Pv	Poids vif
SARS	Syndrome respiratoire aigu grave
SH	Système harmonisé de codage et de description des produits
SHTF	Isoglucose
T/ha	Tonnes par hectares
TSA	Tout sauf les armes
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UE-10	Les dix nouveaux membres de l'UE à dater de mai 2004
UE-15	Les quinze états membres de l'UE

UE-25 Les 25 états membres de l'UE à partir de mai 2004
USDA Ministère de l'agriculture des États-Unis
ZLEA Zone de libre-échange des Amériques

Symboles

ARS peso argentin
AUD dollar australien
BRL Real (Brésil)
CAD dollar canadien
CNY yuan chinois
EUR Euro (Europe)
Ha Hectare
Hltr Hectolitre
HUF forint hongrois
IDR roupie indonésienne
INR roupie indienne
JPY yen japonais
Kg kilogramme
KRW won coréen
L litre
MXN peso mexicain
mt millions de tonnes
NZD dollar néo-zélandais
PLN zloty polonais
rur Rouble russe
THB baht thaïlandaise
USD dollar des États-Unis